

MUNICIPALITÉ + FAMILLE

le « penser et agir famille / aîné » du Carrefour action municipale et famille

 CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE

15.2
automne 2018



© Manon Dumas

DOSSIER COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

VOUS POUVEZ FAIRE UNE DIFFÉRENCE

pour la qualité de vie
des tout-petits

J'AI SOIF DE SANTÉ DANS MA MUNICIPALITÉ

pour valoriser
la consommation d'eau
du Québec

QUAND LES GÉNÉRATIONS COHABITENT



Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'offrir aux municipalités et aux MRC du Québec des services de soutien et d'accompagnement relatifs au développement, à la mise en œuvre et au suivi de politiques ou de démarches sectorielles.

Contactez-nous :

450 466-9777

info@carrefourmunicipal.qc.ca

www.camf.ca

ÉDITEUR

Carrefour action municipale et famille
6200, boul. Taschereau, local 401
Brossard (Québec) J4W 3J8

TÉLÉPHONE: (450) 466-9777

TÉLÉCOPIE: (450) 466-6838

COURRIEL

info@carrefourmunicipal.qc.ca

Internet: www.camf.ca

COORDINATION DE LA RÉDACTION ET DE LA PRODUCTION

Fusion Communications & Design

COLLABORATEURS

Hugo Asselin, Suzy Basile, Maryse Bédard-Allaire, Charlène Blanchette, Joséphine Brunelli, Marie-Noëlle Caron, Marie Pierre Chevrier, Yves Couturier, Martin Damphousse, Marie-Josée Drolet, Noeimy Dulude, Matthieu Fannièrre, Denis Guérin, Mélanie Levasseur, Isabelle Lizée, Natasa Obradovic, Andréane Poliquin, Nathalie Simard, Jill Torrie, Sara Vassigh, Francine Vincent, Chantal Viscogliosi, Diana Zhou

CORRECTION + CONCEPTION GRAPHIQUE

Fusion Communications & Design

IMPRESSION

Imprimeries Transcontinental inc.

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Québec,
Bibliothèque nationale du Canada
4^e trimestre 2018 ISSN 1708-9824

Dans ce numéro

3 MOT DU PRÉSIDENT

Un savoir partagé, une équipe du tonnerre!

4 DOSSIER COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

MADA au Nunavik

Engagement des aînés autochtones
au développement de la vie communautaire

Les saines habitudes de vie
dans les communautés autochtones

12 MOT DE LA DIRECTION

Être toujours d'actualité

13 PRIX DU CAMF 2018

Repentigny, Saint-Rémi-de-Tingwick et Danville
sont honorés pour leurs projets inspirants

14 30^e COLLOQUE

Rêver à la «ville idéale»!

Retour sur l'activité participative réalisée
lors de la 30^e édition du colloque du CAMF

16 ENFANTS

Vous pouvez faire une différence
pour la qualité de vie des tout-petits

Réaccréditation et accréditation MAE

20 SAINES HABITUDES DE VIE

21 projets qui misent sur les saines habitudes
de vie dans les municipalités

J'ai soif de santé dans ma municipalité
pour valoriser la consommation d'eau du Québec

24 AÎNÉS

Quand les générations cohabitent

26 NOUVELLES PFM/MADA

28 PORTRAIT D'UN MEMBRE

Saint-Bruno-de-Montarville

31 NOUVEAU GUIDE PFM

Lancement du nouveau *Guide d'accompagnement et
de référence sur la politique familiale municipale (PFM)*



Martin Damphousse,
président, CAMF
et maire de Varennes

UN SAVOIR PARTAGÉ UNE ÉQUIPE DU TONNERRE!

Pour la prochaine année, j'aurai la chance de poursuivre à la présidence, entourée de confrères et surtout de consœurs ayant des expertises notables et provenant de municipalités aux multiples visages. Le conseil d'administration est composé de treize femmes et de trois hommes (c'est plus que la parité!). Huit des dix-sept régions administratives y sont représentées. Ce sera un réel plaisir de travailler avec cette équipe dynamique, qui souhaite contribuer concrètement à la mission, mais surtout au développement de ses actifs. L'organisme poursuit présentement une planification stratégique jusqu'en mars 2020. Au cours de cette deuxième année, nous devons mettre en place une structure renouvelée pour demeurer un joueur incontournable du monde municipal. Plusieurs stratégies et réflexions seront sur la planche de travail du conseil d'administration et de l'équipe interne. De nombreuses pistes sont à l'étude actuellement. Toutefois, il est certain que l'expertise développée, au fil de nos trente années, en travail collectif, de mobilisation et de concertation sera davantage mise de l'avant à travers une stratégie 2.0 des politiques familiales municipales. Les municipalités seront appelées à y participer par une grande étude de marché.

Un dossier spécial fort à propos

Pour ce numéro, les lectrices et les lecteurs pourront en découvrir davantage quant aux engagements des communautés autochtones à travers un dossier spécial sur des initiatives et expériences propres à ces communautés. Ce thème est apparu comme pertinent et inspirant, alors qu'une formatrice du CAMF, Marie Pierre Chevrier, venait de terminer l'accompagnement remarquable, sur une période de plus de deux ans, de la démarche *Municipalité amie des aînés* pour le territoire du Nunavik. Cette démarche a permis aux quatorze villages, dont Kuujuaq, d'être la première communauté autochtone reconnue MADA.

Avec ce dossier, le CAMF fait écho au premier grand sommet réunissant les municipalités et les Premières Nations du Québec. Orchestré sous l'égide de la Métropole, de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNLQ) et de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), ce rassemblement historique a été une première occasion pour faire le point sur les enjeux des Autochtones vivant près des zones urbaines.

Tous pour les tout-petits

Les municipalités, à travers leurs infrastructures et leur offre de services, soutiennent réellement le développement des enfants de 0 à 5 ans. Elles représentent un acteur incontournable dans toute démarche de planification collective visant le mieux-être des tout-petits. Ainsi, en mettant en place des politiques publiques en vue d'offrir des environnements physique et social de qualité, des services accessibles, des mesures ou des règlements dans tous les champs de compétence municipaux; elles développent les citoyens de demain.

D'ailleurs, un réseau de plus de cinquante municipalités et une MRC sont accréditées *Municipalité amie des enfants (MAE)*; programme porté par le CAMF. C'est pourquoi il a été tout naturel pour le conseil d'administration de devenir un partenaire actif de la *Grande semaine des tout-petits*. Cette 3^e édition, qui se déroule du 18 au 24 novembre, est coprésidée par notre directrice générale avec l'Association québécoise des centres à la petite enfance (AQCPÉ). Bonne lecture!

Pour plus d'information, consultez les sites Web suivants :

<http://carrefourmunicipal.qc.ca/municipalite-amie-des-enfants>

<http://grandesemaine.com/>

Membres du conseil d'administration 2018-2019

Président et représentant de l'UMQ
Martin Damphousse
Maire de Varennes

**Première vice-présidente
et représentante de la FQM**
Délisca Ritchie-Roussy
Mairesse de Murdochville

**Secrétaire et représentante des
municipalités de 10 000 à 19 999 habitants**
Sylvie Beauregard
Mairesse de Cowansville

**Représentante des municipalités
de 1 à 4 999 habitants**
Louise Thouin
Conseillère municipale
de Saint-Ferréol-les-Neiges

**Représentante des municipalités
de 1 à 4 999 habitants**
Lise Sauriol
Mairesse de Saint-Jacques-le-Mineur

**Trésorière et représentante des
municipalités de 5 000 à 9 999 habitants**
Sylvie Messier
Conseillère municipale de Saint-Philippe

**Représentante des municipalités
de 5 000 à 9 999 habitants**
Maud Allaire
Mairesse de Contrecoeur

**Représentante des municipalités
de 10 000 à 19 999 habitants**
Aline Perry
Conseillère municipale de Gaspé

**Représentant des municipalités
de 20 000 à 49 999 habitants**
Patrick Paulin
Conseiller municipal de Victoriaville

**Représentant des municipalités
de 20 000 à 49 999 habitants**
Sylvie Turgeon
Conseillère municipale de Rouyn-Noranda

**Représentant des municipalités
de 50 000 à 99 999 habitants**
Monique Gagné
Conseillère municipale de Brossard

**Représentant des municipalités
de 50 000 à 99 999 habitants**
Stéphanie Lacoste
Conseillère municipale de Drummondville

**Représentant des municipalités
de plus de 100 000 à 499 999 habitants**
Simon Paquin
Conseiller municipal de Terrebonne

Représentante de la Ville de Montréal
Stéphanie Watt
Conseillère municipale de Montréal

Représentante des MRC
Ghislaine Hudon
MRC du Domaine-du-Roy

Représentante des organismes
Chantal Vaillancourt
Directrice générale de Lire et faire lire



Marie Pierre Chevrier,
M.A., M. Sc.,
accompagnatrice au CAMF

MADA AU NUNAVIK

Les guides Municipalités amies des aînés (MADA), de même que celui produit par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), proposent une méthodologie visant à réaliser une politique et un plan d'action favorisant le vieillissement actif chez les aînés. Il s'avère que, sur le terrain, les interventions requièrent une grande flexibilité et une adaptation constante aux dynamiques propres à chacun des milieux de vie. L'expérience d'accompagnement menée au Nunavik tend, une fois de plus, à confirmer ce constat.

L'adoption de la politique régionale

Le conseil régional de Kativik, composé des représentants des 14 villages nordiques, entérinait la **première politique régionale pour les aînés inuits du Nunavik** en date du 27 novembre 2017. Cette politique régionale et le plan afférent résultaient de la démarche MADA menée auprès des aînés inuits du Nunavik.

Au-delà d'une reddition de compte à rendre au Secrétariat des aînés, un tel engagement politique et administratif venait confirmer l'adhésion des élus aux propositions émanant d'un cheminement mené avec les aînés inuits et les intervenants régionaux qui les desservent.

Il est plutôt rare que les accompagnateurs du Carrefour action municipale et famille (CAMF) aient à présenter directement les résultats du travail accompli sur le terrain aux décideurs eux-mêmes, et qu'il leur soit donné d'observer les réactions *in situ*, dans l'immédiat.

L'historique

L'enthousiasme de l'accueil du conseil régional de Kativik s'explique, certes, par une longue tradition culturelle de respect à l'égard des aînés chez les Nunavimmiuts¹. Cependant, les transformations rapides aux plans des modes de vie, des pratiques de subsistances, des manières de communiquer, plus spécifiquement l'introduction des technologies numériques, ont entraîné des conséquences profondes tant sur la vie des aînés que celle des communautés nordiques.



La décennie de 1950 à 1960 aura été une période de transition, pendant laquelle s'effectuait le passage d'une vie nomade à un mode de vie grégaire. Pour éviter que ne se perdent les traditions et l'usage de la langue commune, l'inuktitut, l'Institut culturel Avataq était créé en 1980. L'organisme poursuit encore sa mission d'assurer la survie du patrimoine culturel, artistique et linguistique, des Inuits du Nunavik. Ce n'est qu'en 2006, qu'un comité d'aînés fut créé par l'Administration régionale de Kativik (ARK). Ce comité, qui se préoccupe davantage de la pauvreté des aînés et du clivage intergénérationnel entre les anciens et les jeunes, a d'ailleurs servi de point d'ancrage à la démarche MADA.

La population totale du Nunavik était d'environ 12 000 habitants en 2017². Les aînés inuits de 60 ans et plus constitueraient environ 4 % de cette population et un fort pourcentage des Inuits plus âgés est unilingue, ne parlant que l'inuktitut. Parmi la cohorte des 65 ans et plus, plusieurs sont des personnes nées dans des tentes ou des maisons de glace et qui ont connu la vie nomade. Le revenu dont dispose ce segment de la population vient principalement des transferts gouvernementaux, auxquels s'ajoute environ 1500 \$ du gouvernement du Québec, reçu à titre de bénéficiaire de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ)*, signée en 1975. Ce maigre revenu sert à défrayer les loyers modiques, la nourriture et les articles de nécessité. Les enfants, les petits-enfants et à l'occasion, les arrière-petits-enfants réclament souvent une part de ce revenu. Il y a là un enjeu financier majeur, qui prête aux occasions d'abus, l'accès à des ressources financières étant insuffisant.

Plusieurs générations se partagent des unités d'habitation qui n'offrent que 2, et parfois 3 chambres à coucher. À la précarité des conditions d'habitation s'ajoute celle des impacts des changements climatiques, la fonte du pergélisol affectant la structure même des maisons existantes dans plusieurs quartiers. Les conditions atmosphériques changeantes exercent également une pression sur les pratiques traditionnelles de chasse, de pêche, de cueillette et de trappage, ce qui en retour réduit l'accès aux aliments traditionnels. Ces denrées sont habituellement partagées par l'ensemble des membres des communautés inuites, selon des modalités convenues dans chacun des 14 villages nordiques³.



Les contraintes initiales

Le processus a démarré en 2015 pour s'étendre jusqu'à l'entérinement politique en 2017. Les premiers contacts ont servi à se familiariser avec l'approche MADA, à circonscrire la notion du vieillissement actif et à faire connaître les étapes anticipées selon les guides d'usage. Il est apparu, dès le départ, que les explications méthodologiques trouvaient peu de résonance auprès d'un mode de pensée fort différent et que les étapes prescrites s'avéreraient difficilement réalisables compte tenu des réalités culturelles, géographiques et linguistiques du Nunavik.

Les premières rencontres ont donc servi à comprendre la nature des appréhensions, à bâtir la confiance et à établir un terrain d'entente. Une distanciation initiale par rapport au processus MADA s'expliquait du fait que la participation des aînés inuits était sollicitée alors que l'origine du programme était gouvernementale et non autochtone. Une fois comprise, la genèse du programme se rattachant à un organisme international, l'OMS, cette première appréhension s'est aplanie.

Ensuite, l'inuktitut étant la langue d'usage, même auprès des Inuits qui parlent l'anglais, un traducteur devait être présent à chacune des rencontres. L'usage de grilles visant à recueillir des données afin de dresser des bilans comparatifs ou statistiques semblait heurter une certaine sensibilité culturelle. Dans les termes d'un ancien, «les Inuits du Groenland n'ont pas eu besoin de cela», évoquant sans doute le fait que, traditionnellement et historiquement, la transmission des valeurs et de la connaissance se faisait verbalement. Nous avons adapté les outils et opté pour une transmission de l'information par des échanges et un suivi verbal. La dynamique du milieu guidait les étapes subséquentes plutôt qu'une méthodologie préétablie difficilement applicable.

Les représentants du comité des aînés appréhendaient également le fait qu'une démarche exogène à leur communauté vienne leur dicter une façon de faire. Compte tenu des traumatismes historiques vécus par les Autochtones et les Inuits, la méfiance à l'égard de programmes gouvernementaux apparaissait justifiée. Plusieurs rencontres ont été nécessaires pour expliquer et rendre compte de l'approche MADA qui se veut une réponse communautaire, intégrale, menée par et pour les aînés. C'est un processus pour leur donner une voix et faire

Les premières rencontres ont donc servi à comprendre la nature des appréhensions, à bâtir la confiance et à établir un terrain d'entente.

entendre les moyens qu'ils identifient, afin de contribuer à leur autonomie et à améliorer la qualité de leurs milieux de vie. Une fois l'ensemble des appréhensions entendues et répondues, une confiance s'est établie. Il a été possible d'amorcer le processus d'autonomisation en travaillant avec les aînés inuits pour leur permettre de faire entendre leurs voix sur le plan régional et éventuellement au sein de leurs communautés respectives.

Les instances de gouvernance

Comprendre l'imbrication des instances principales de gouvernance au Nunavik, que sont l'ARK et la Société Makivik, a nécessité des clarifications. En effet, chacune de ces instances gère des programmes et des services qui ont un impact sur la vie des aînés.

La Société Makivik a pour mandat «de protéger les droits, les intérêts et les compensations financières»⁴ découlant de la signature en 1975 de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ)*. La Société détient des filiales d'affaires importantes, notamment en ce qui a trait au transport aérien et maritime, ainsi qu'à la construction des bâtiments. C'est également l'organisme qui gère l'allocation du lotissement des terrains en lien avec les 14 comités locaux (corporations foncières). Élucider les fonctions réciproques de chacune de ces instances régionales permettait d'explicitier certains des aspects problématiques soulevés ultérieurement par les aînés, en rapport avec la qualité ou la localisation des bâtiments. L'ARK, en retour, tient lieu en quelque sorte de l'équivalent d'une municipalité régionale de comté (MRC) au Québec. C'est, d'ailleurs, le partenaire principal qui a signé le protocole d'entente avec le Secrétariat aux aînés du gouvernement du Québec, suscitant l'intervention du CAMF au Nunavik.

Le diagnostic

La documentation existante provenant de recherches universitaires, de rapports gouvernementaux et d'études multiples portant sur l'un ou l'autre des aspects nordiques et de la vie des Inuits, est extensive. Qu'il s'agisse de l'environnement, des maladies chroniques ou mentales, des conditions économiques, des besoins alimentaires ou en habitation, des situations d'abus, tous ces secteurs ont fait l'objet d'études qui examinent et, souvent illustrent les problématiques principales vécues par



les Nunavimmiuts. C'est, entre autres, ce corpus documentaire qui a servi à alimenter le portrait du milieu, puisque les enjeux prioritaires identifiés se répétaient d'une lecture à une autre. Ce que l'approche *MADA* a apporté de plus, c'est un éclairage sur l'absence ou la présence de données qui s'adressaient tout particulièrement aux aînés inuits. Car, outre la mission de l'Institut culturel Avataq, de nature culturelle et patrimoniale, et le rapport fort éclairant de la Régie de la santé et des services sociaux du Nunavik, qui portait plus particulièrement sur la question de la violence et des abus, peu de renseignements empiriques informaient sur la condition spécifique des aînés. Ce sont les témoignages verbaux qui ont davantage renseigné sur la qualité et la condition de vie des aînés inuits et leurs besoins à ces égards.

Par la suite, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des organismes régionaux leur demandant d'identifier les services, les programmes ou les interventions destinés aux aînés*. Des rencontres sectorielles ont suivi. L'approche intégrale et multipartite préconisée comme cadre de travail des *MADA* a dû être compensée autrement. C'est plutôt par une circulation de l'information recueillie auprès des secteurs et des aînés, qui était ensuite transmise aux parties prenantes d'une rencontre à une autre. Ce circuit permettait d'étayer les liens intersectoriels entre les divers champs d'action et de soulever les impacts qui en résultaient sur la qualité de vie et le bien-être des aînés.

Chacun des blocs d'information éclairait les enjeux, ainsi que les contextes qui représentaient des opportunités d'agir pour changer les façons de faire. Le contenu de la politique et les fondements d'un plan d'action à bâtir sont apparus progressivement en cours de processus. Les échanges ayant porté sur les enjeux problématiques suscitaient des pistes de solutions à prévoir et à retenir pour la consultation finale à mener auprès des aînés.

* Ce sont 14 services régionaux qui ont été rencontrés pour faire le point sur les services ou programmes destinés aux aînés. Tous ont reçu le questionnaire exploratoire et sont identifiés comme chef de file ou partenaires dans le *Plan d'action*.

La consultation

De la baie d'Ungava à l'est, à la baie d'Hudson à l'ouest, des villages les plus éloignés au nord de la péninsule jusqu'à la capitale Kuujuaq, des représentants des aînés inuits, hommes et femmes⁵ se sont réunis pendant deux jours complets pour parfaire et compléter le *Plan d'action*. Les pétales sectoriels de la marguerite, empruntée au guide de l'OMS, illustrant des champs d'action qui tous contribuent au vieillissement actif, ont servi de points de référence pour encadrer et faire avancer les échanges. Les enjeux qui avaient été relevés en cours de processus ont été soumis à la discussion des actions réalistes pouvant améliorer l'état des choses. Les échanges se poursuivaient jusqu'à l'obtention d'un consensus sur les actions à retenir pour chacun des segments, encore là caractérisés par le milieu. Les catégories sont les suivantes : la communication, les sports et les loisirs, l'habitation, le développement, les infrastructures et la mobilité, la sécurité, l'accès et la sécurité alimentaire, le soutien communautaire et la participation sociale. Tous les pétales de la marguerite devaient être assemblés pour constituer un plan d'action global, cohérent et intégré. La consultation était complétée lorsque tous les secteurs furent traités, la marguerite disposant alors de tous ses pétales. L'un des aînés, Lucassie Nappaaluk, fidèle participant, conclut : « Maintenant la fleur complète peut croître. Il faut l'arroser. ».

Le plan d'action

Le *Plan d'action régional pour les aînés du Nunavik* a été numérisé. Les catégories d'information qui s'y retrouvent sont les suivantes : les objectifs, les diverses actions pour chacun des secteurs, les organismes devant prendre le leadership, les partenaires d'exécution et la durée d'implantation pour les trois prochaines années. La numérisation a l'avantage de déplacer l'information et de la disposer selon qu'il s'agit de regrouper les actions entre divers secteurs concernés, selon qu'il s'agit de rassembler les intervenants qui doivent interagir pour réaliser une action, selon qu'il soit nécessaire de vérifier lesquels des objectifs sont en voie de réalisation, à mesure qu'avance l'implantation.

Au nord comme au sud, l'implantation demeure le point d'achoppement. Le suivi est laissé au milieu, duquel dépend la réussite de la mise en œuvre. 

1 Nom qui désigne les Inuits du Nunavik.

2 Source statistique pour le Nunavik : www.nunivaat.org. Les statistiques présentées sont tirées de diverses sources officielles. Cependant, certaines catégories d'information sont manquantes ou ne sont pas à jour, faute d'informations insuffisantes ou non pertinentes. Très peu de statistiques concernant la catégorie spécifique des Inuits de 65 ans et plus, sont présentes.

3 Ce sont les 14 villes nordiques qui constituent le Kativik.

4 Makivik.org, section Société, consulté le 1^{er} mars 2018.

5 L'Association des femmes inuites du Nunavik (Saturviit) était représentée.



© Patrice Gosselin

ENGAGEMENT DES AÎNÉS AUTOCHTONES AU DÉVELOPPEMENT DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

par **Chantal Viscogliosi, Hugo Asselin, Suzy Basile, Yves Couturier, Marie-Josée Drolet, Natasa Obradovic, Jill Torrie, Diana Zhou et Mélanie Levasseur**

Introduction

La *Déclaration des Nations unies relative aux droits des peuples autochtones* encourage l'enseignement des pratiques et des connaissances autochtones¹. Les besoins doivent être identifiés par les communautés à partir de leurs réalités². L'enseignement des pratiques et des connaissances autochtones repose en grande partie sur la participation sociale^{3,4} des aînés. En effet, la participation sociale des aînés soutient les solidarités intergénérationnelles^{5,6,7} par la transmission des valeurs, de la culture et de l'identité dans les domaines de l'éducation⁸ et du développement communautaire⁹. Cet engagement des aînés autochtones contribue ainsi au mieux-être individuel et collectif¹⁰. Réalisée en partenariat avec des communautés autochtones, une synthèse des connaissances réalisée par notre équipe a permis de documenter les domaines de participation sociale des aînés autochtones qui contribuent à améliorer les différentes dimensions du mieux-être individuel et collectif de leur communauté. Le présent article illustre spécifiquement la participation sociale des aînés autochtones contribuant au développement de leurs milieux. Les autres contributions des aînés autochtones au mieux-être sont disponibles dans le rapport final du projet¹¹ ainsi que dans la boîte à outils de la participation sociale des aînés autochtones¹².

Processus

En plus des écrits scientifiques et des productions de sources autochtones (audio, vidéo et écrites), nous avons rencontré des Autochtones (dont certains aînés) dans des communautés de huit nations au Québec. En plus de nous orienter vers des documents supplémentaires, les Autochtones rencontrés nous ont également décrit certaines actions d'aînés pour le mieux-être qui n'étaient pas documentées dans les documents audio, vidéo et écrits consultés.

Résultats

Actions des aînés

Pour soutenir le mieux-être des personnes et des communautés, la participation sociale des aînés autochtones se manifeste dans les domaines de la vie sociale, communautaire et civique par leur engagement dans des emplois ou du bénévolat. Leur apport aux solidarités intergénérationnelles se réalise à travers les relations interpersonnelles et les interactions notamment lors de la réalisation d'activités traditionnelles. Bien que les contextes de contribution des aînés au mieux-être des communautés varient entre les nations et les communautés, plusieurs actions ont fréquemment été constatées. En éducation, les aînés sont considérés comme des modèles et sont parfois engagés comme experts pour le développement des programmes formels d'éducation. Par ailleurs, les aînés sont consultés au sujet de la prévention des maladies, de la promotion de la santé et de l'inclusion d'approches de médecine traditionnelle aux soins de santé et services sociaux. En plus de participer à l'éducation et à la santé, les aînés soutiennent la transmission des connaissances, facilitent les relations interpersonnelles et sont impliqués dans le développement de leur communauté. Leur implication dans des comités, leur participation en tant que conférenciers, cinéastes et écrivains ainsi que la transmission des pratiques et connaissances pour des activités relatives à la pêche, à la chasse, à l'artisanat, à la danse et à l'utilisation de



© Marc Tremblay

plantes médicinales en sont des exemples. De plus, les aînés organisent et participent à des événements communautaires comme des fêtes, des journées culturelles, des événements communautaires et des expéditions en raquettes. Ils participent également à la défense des droits et aux revendications territoriales, notamment en organisant et en participant à des manifestations. Afin que les politiques prennent en compte les savoirs autochtones souvent transmis oralement, les aînés sont, en raison de leurs pratiques et connaissances, invités à participer à des commissions, à des forums et à des conférences. Les aînés collaborent aussi à la transmission des connaissances et des valeurs par des contes, des légendes, des témoignages et des enregistrements vidéo. Ils font également de la sensibilisation dans les milieux de travail et les écoles avec les non-Autochtones. De plus, les aînés sont souvent impliqués dans la pratique et l'enseignement spirituel. Enfin, ils sont impliqués dans la réalisation de jeux vidéo conçus par des jeunes, contribuant ainsi à l'inclusion d'éléments culturels. Comme l'illustrent ces exemples de contribution des aînés autochtones, leur participation sociale est motivée par le mieux-être de leur communauté et repose sur la transmission intergénérationnelle et interculturelle des pratiques et des connaissances.

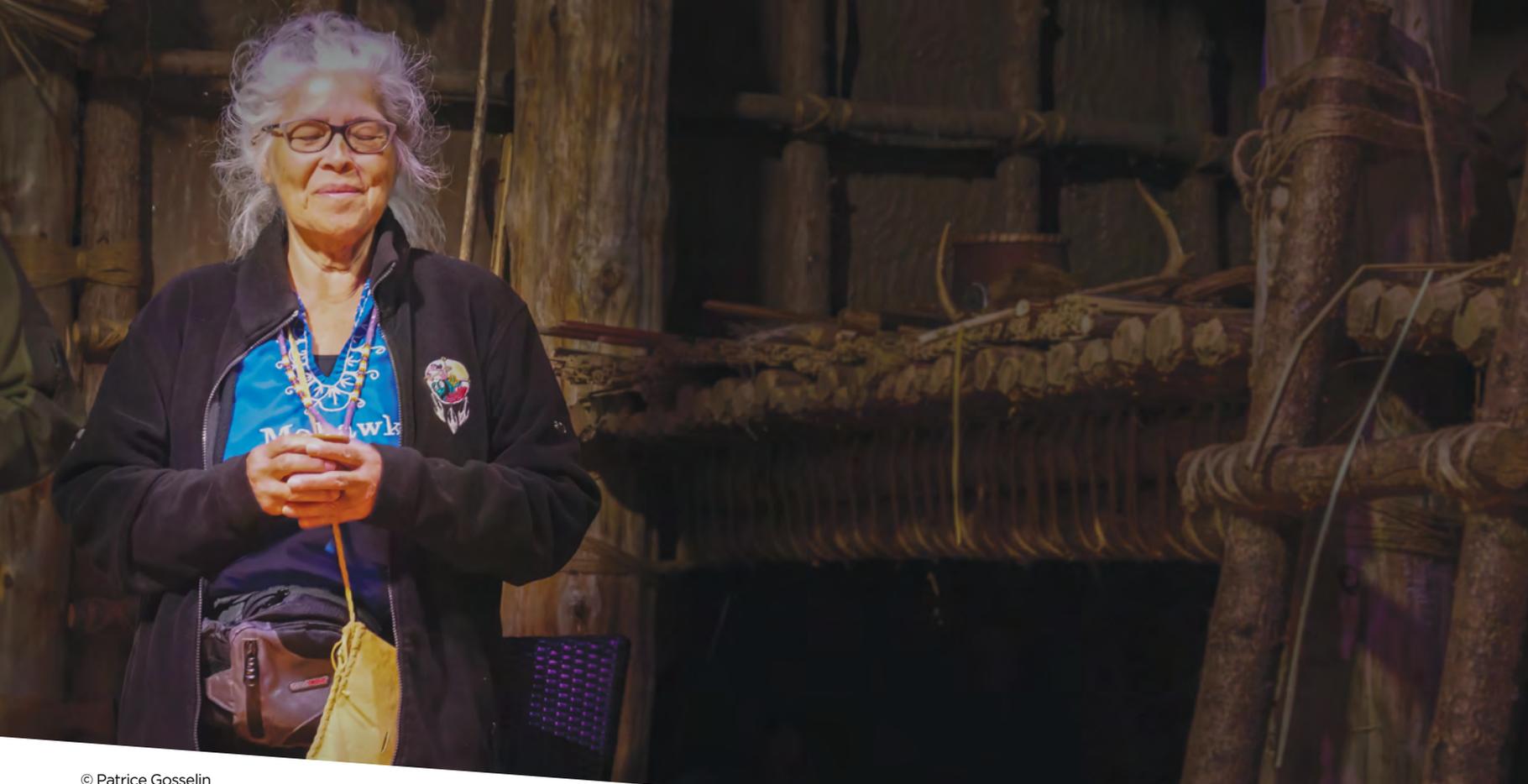
Bénéfices pour les communautés

Les actions des aînés autochtones apportent plusieurs bénéfices individuels et collectifs. Sur le plan **individuel**, les aînés autochtones soutiennent le développement d'attitudes positives. En effet, ils contribuent au développement de l'autonomisation, de la confiance et de l'estime de soi, de la résilience, de la fierté, de la conscience collective, de l'optimisme et de la force spirituelle de personnes de leur communauté. Sur le plan **collectif**, les aînés concourent au mieux-être par la création de matériel pédagogique, la transmission des valeurs et des savoirs traditionnels dans des livres, des chansons et des DVD. Leur apport participe à la préservation des langues autochtones et au développement de services, systèmes et politiques culturellement pertinents. Les bénéfices des actions des aînés autochtones sont perçus et exprimés par leur entourage en termes de soutien amenant notamment la cohésion sociale. On note également des bénéfices pour la santé, particulièrement pour l'acceptabilité des soins et services offerts par le système public. L'implication des aînés dans les interventions, surtout en santé et services sociaux, favorise la sécurité culturelle des peuples autochtones et la compétence culturelle des intervenants non-Autochtones. Puisqu'ils sont porteurs de la transmission intergénérationnelle des pratiques et des connaissances, l'implication communautaire, sociale et civique des aînés autochtones assure un développement ancré sur la culture, l'identité et les valeurs mises de l'avant par les communautés.

Conclusion

Les aînés autochtones sont très intéressés à poser des actions pour le développement social, communautaire et civique. En contribuant à la transmission des pratiques et des connaissances relatives à la culture, à l'identité et aux valeurs, ils favorisent le mieux-être. Les bénéfices individuels et collectifs touchent autant les dimensions physiques, sociales, culturelles, occupationnelles, émotionnelles que spirituelles du mieux-être. Pour optimiser la contribution des aînés au mieux-être, les enjeux de communication intergénérationnelle et transculturelle doivent par contre faire l'objet d'une attention particulière. 





© Patrice Gosselin

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier chaleureusement tous les partenaires qui ont contribué au projet : les conseils de bande, les centres de santé et les membres des communautés partenaires (nations : Abénaquis, Atikamekw, Anicinapek, Crie, Huronne-Wendat, Innue, Inuit, Mohawk) ; Réseau international du processus de production du handicap (RIPPH) ; Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) ; Centre de santé d'Inuulitsivik, Nunavik ; CIUSSS de l'Estrie-CHUS ; Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux ; Association médicale canadienne ; Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James ; Coalition pour le maintien dans la communauté (COMACO) ; Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ) ; Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA), Institut Tshakapesh.

- 1 UNITED NATIONS (2008). *United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples*. Repéré à <https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/declaration-on-the-rights-of-indigenous-peoples.html>.
- 2 CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION DU CANADA (2010). *Renforcer la réussite des autochtones*. Rapport sommaire. Sommet du CMEC sur l'éducation des autochtones. Repéré à https://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/221/rapport_sommet_autochtones.pdf.
- 3 LEVASSEUR, M., RICHARD, L., GAUVIN, L. et al. (2010). Inventory and analysis of definitions of social participation found in the aging literature: Proposed taxonomy of social activities. *SSM Popul Health*:71:2141-2149.
- 4 RAYMOND, É., GAGNÉ, D., SÉVIGNY, A. et al. (2008). *La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé. Réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire*. Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Institut national de santé publique du Québec, Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec and Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval. Québec, QC: Institut national de santé publique du Québec.

Les aînés autochtones sont très intéressés à poser des actions pour le développement social, communautaire et civique.

- 5 ELLISON, C. (2014). *Savoir autochtone et synthèse, application et partage des connaissances (SAPC)*. Prince George (C.-B.): Centre de collaboration nationale de la santé autochtone. Repéré à <https://www.ccsna-nccah.ca/docs/context/RPT-IndigenousKnowledgeKSTE-Ellison-FR.pdf>.
- 6 EINISH, N. (2007). Apprendre des aînés: renouer avec les traditions dans le cadre d'une recherche sur le changement climatique. Dans C. LÉVESQUE et M.-F. LABRECQUE (dir.), *Itinéraires d'égalité. Trajectoires des femmes autochtones du Québec et du Canada* (p. 118-120). Cahiers Dialog, n° 2007-03. Actes de colloque. Montréal: Réseau de recherche sur les connaissances relatives aux peuples autochtones (Dialog) et Institut national de la recherche scientifique. Repéré à <http://www.reseaudialog.qc.ca/docs/CahiersDIALOG-200703.pdf>.
- 7 CHOW, L. (2012). *Youth and Elders: Perspectives on Intergenerational Knowledge Transfer in Churchill, Manitoba*. (MR87171), University of Manitoba (Canada), Ann Arbor. Repéré à <http://ezproxy.usherbrooke.ca/login?url=http://search.proquest.com/docview/1368135106?accountid=13835> Retrieved from http://sfxhosted.exlibrisgroup.com/sherbrooke?url_ver=Z39.88-2004&rft_val_fmt=info:ofi/fmt:kev:mtx:dissertation&genre=dissertations+%26+theses&sid=ProQ:ProQuest+Dissertations+%26+Theses+Global&title=&title=Youth+and+Elders%3A+Perspectives+on+Intergenerational+Knowledge+Transfer+in+Churchill%2C+Manitoba&issn=&date=2012-01-01&volume=&issue=&page=&au=Chow%2C+Linda&isbn=9780494871713&jtitle=&bttitle=&rft_id=info:eric/&rft_id=info:doi/ProQuest+Dissertations+Theses+Global+database.
- 8 MCGREGOR, C. *Aînés et programmes scolaires*. Repéré à <http://autochtones.cmec.ca/documents/NU-EldersandCurriculum.fr.pdf>
- 9 WARBURTON, J. et McLAUGHLIN, D. (2007). Passing on Our Culture: How Older Australians from Diverse Cultural Backgrounds Contribute to Civil Society. *Journal of Cross-Cultural Gerontology*, 22(1), 47-60. doi: <http://dx.doi.org/10.1007/s10823-006-9012-4>
- 10 CENTRE DE COLLABORATION NATIONALE DE LA SANTÉ AUTOCHTONE (2010). *Inuit Quajimajatuqangit: le rôle du savoir autochtone pour favoriser le bien-être des communautés inuites du Nunavut*. Repéré à <https://www.ccsna-nccah.ca/docs/health/FS-InuitQuajimajatuqangitWellnessNunavut-Tagalik-FR.pdf>.
- 11 VISCOGLIOSI, C., H. ASSELIN, S., BASILE, K. BORWICK, Y. COUTURIER, M. DROLET, D. GAGNON, N. OBRADOVIC, J. TORRIE, D. ZHOU ET M. LEVASSEUR (2017). *Participation sociale et solidarités intergénérationnelles: une synthèse des connaissances sur la contribution des aînés autochtones au mieux-être des personnes et des communautés*. Rapport final présenté au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). <http://depositum.ugat.ca/733/1/Viscogliosi%2C%20Chantal.pdf>.
- 12 VISCOGLIOSI, C., ASSELIN, H., BASILE, S. BORWICK, K., COUTURIER, Y., DROLET, M.J., GAGNON, D., OBRADOVIC, N., TORRIE, J., ZHOU, D., MÉLANIE LEVASSEUR. (2017). *Boîte à outils sur la contribution des aînés autochtones au mieux-être des personnes et des communautés*. Versions écrite et audio en langues française et anglaise. <https://boaa-iet.org>.

LES SAINES HABITUDES DE VIE DANS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

*Entrevue avec **Francine Vincent** et **Marie-Noëlle Caron**, membres de l'équipe des saines habitudes de vie à la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador.*

Quelle est la mission de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)?

La Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) est un organisme à but non lucratif responsable d'appuyer les efforts des Premières Nations au Québec et au Labrador pour, entre autres, planifier et offrir des programmes de santé et de services sociaux culturellement adaptés et préventifs. Sa mission est d'accompagner les Premières Nations au Québec dans l'atteinte de leurs objectifs en matière de santé, de mieux-être, de culture et d'autodétermination.

Comment les saines habitudes de vie s'insèrent-elles dans les communautés autochtones au Québec?

Plusieurs centres de santé des communautés possèdent une ressource en nutrition ou une technicienne en diététique qui répond au volet clinique et qui participe également à l'organisation d'activités communautaires faisant la promotion des saines habitudes de vie au sein des différents milieux de vie. Les communautés ont aussi quelques kinésiologues en poste ainsi que des coordonnateurs responsables de l'offre de services communautaires en sports et en loisirs.

La pratique d'activités culturelles qui se déroulent en territoire, notamment la chasse, la pêche et la cueillette des petits fruits, peut également favoriser les saines habitudes de vie. Les événements sportifs et culturels, tels que les jeux autochtones régionaux et les *pow-wow* traditionnels, représentent également des occasions de mettre à l'honneur les danses et les sports traditionnels.

Considérant qu'il y a plusieurs nations autochtones au Québec et qu'elles sont toutes distinctes, est-ce un enjeu dans vos interventions pour favoriser la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie?

Nous offrons nos services à l'ensemble d'entre elles et répondons à leurs demandes. C'est dans notre accompagnement que les caractéristiques propres à chaque communauté seront prises en compte afin que les projets mis en œuvre collent à leur réalité.

Par exemple, une communauté plus près d'un centre urbain aura des occasions de créer des liens avec des organismes présents en ville, alors qu'une communauté plus éloignée pourra miser davantage sur la proximité du territoire.

Des mécanismes sont-ils mis en place pour connaître les besoins en matière de saines habitudes de vie dans les communautés autochtones?

Depuis plusieurs années, la CSSSPNQL coordonne l'*Enquête régionale sur la santé des Premières Nations* qui fournit de l'information précieuse sur l'état de santé des Premières Nations, notamment sur l'évolution des habitudes de vie (alimentation, activité physique, usage du tabac, etc.). De plus, nous communiquons régulièrement avec les directeurs de la santé des communautés et divers réseaux d'intervenants (nutritionnistes, infirmiers, responsables des loisirs, etc.) pour connaître leurs besoins. L'information recueillie par ces différents moyens nous permet de fixer nos priorités et guide nos actions.

Comment travaillez-vous avec les Premières Nations pour que les saines habitudes de vie soient au cœur de leurs préoccupations?

Les directeurs de la santé des communautés et les intervenants sont conscients de l'importance à accorder aux saines habitudes de vie. Ils sollicitent régulièrement la CSSSPNQL pour être soutenus et accompagnés dans leurs démarches. La CSSSPNQL a mis au point divers outils faisant partie de l'offre de services à laquelle les communautés ont accès, comme les séances de sensibilisation sur les environnements favorables aux saines habitudes de vie.

Des forums régionaux abordant diverses thématiques en lien avec les saines habitudes de vie ont lieu, à des moments opportuns, afin de permettre l'échange, le partage des bons coups et l'acquisition de nouvelles connaissances.

Collaborez-vous avec des partenaires en particulier pour le dossier des saines habitudes de vie dans les communautés?

Absolument! Nos partenaires détiennent d'importants leviers et nous permettent d'accéder à différents milieux. Par exemple, nous collaborons avec le Conseil en Éducation des Premières Nations dans le cadre d'un projet de développement des compétences physiques. Nous participons aussi aux rassemblements du Réseau jeunesse des Premières Nations du Québec et du Labrador, lors desquels nous organisons des activités de promotion des saines habitudes de vie à l'intention des jeunes. Cette année, nous poursuivons notre collaboration avec Québec en Forme, qui anime le réseau autochtone des coordonnateurs en mobilisation communautaire, en participation citoyenne et en promotion des saines habitudes de vie.

La CSSSPNQL travaille aussi avec des organisations du réseau québécois. Ainsi, elle siège maintenant à deux tables de concertation provinciales, soit la Table sur le mode de vie physiquement actif et la Table québécoise sur la saine alimentation, afin d'y apporter le point de vue des Premières Nations.



© Marc Tremblay

Connaissez-vous des outils pour favoriser la promotion des saines habitudes auprès des Premières Nations ?

Outre les outils standards, la CSSSPNQL a conçu plusieurs outils visant à appuyer les efforts des intervenants dans la promotion des saines habitudes auprès des Premières Nations.

Par exemple, le projet *Kirano*, qui signifie « nous » en atikamekw, a été créé pour favoriser de bonnes habitudes de vie au sein des communautés des Premières Nations. Il s'agit d'un programme d'entraînement intensif d'une durée de huit semaines conçu pour les membres des Premières Nations. Une formation de trois jours est donnée préalablement dans la communauté afin de présenter le *Guide d'implantation Kirano* aux intervenants qui auront été ciblés pour déployer ce programme. Un contenu théorique, suivi d'un volet pratique, leur permet de démarrer l'expérience avec un groupe de douze personnes motivées à améliorer leur santé.

Le programme de nutrition dans les écoles *En route vers la santé!* est une autre initiative de la CSSSPNQL qui vise à promouvoir la saine alimentation grâce à des ateliers en nutrition offerts aux jeunes des écoles primaires. Bien que ce programme soit orienté vers les enfants, on vise également à sensibiliser les parents à l'importance de bien s'alimenter. Ce programme est offert depuis une dizaine d'années dans les écoles des communautés.

Enfin, la CSSSPNQL a contribué à l'adaptation des outils de sensibilisation aux environnements favorables aux saines habitudes de vie créés par le Québec. À la suite d'une première rencontre, du soutien personnalisé est offert aux communautés pour répondre à leurs besoins et à leur réalité.



La CSSSPNQL a conçu plusieurs outils visant à appuyer les efforts des intervenants dans la promotion des saines habitudes auprès des Premières Nations.

Pouvez-vous nous parler de quelques initiatives intéressantes et inspirantes en matière de saines habitudes de vie réalisées dans des communautés autochtones ?

De nombreuses initiatives prennent naissance dans les communautés. Par exemple, le marathon Mamu *Courir pour rapprocher les cultures* se tient chaque année, à Sept-Îles. Lors de cet événement, la population est sensibilisée à la pratique de l'activité physique en prenant part, comme coureur ou marcheur, à l'une des différentes distances proposées. De plus, cet événement permet un rassemblement entre autochtones et allochtones.

Le programme de formation *Mobilisation communautaire pour les modes de vie sains et la prévention du diabète* a été conçu par l'équipe du *Programme de prévention du diabète* dans les écoles de Kahnawake. Il a pour but d'établir, avec les différents acteurs clés de la communauté, un plan de mobilisation communautaire pour la prévention du diabète et l'adoption d'une vision commune pour un mode de vie sain.

Auriez-vous des conseils à formuler à une municipalité qui souhaite collaborer plus étroitement avec une communauté autochtone dans le cadre d'un projet en faveur des saines habitudes de vie ?

N'hésitez pas ! Prenez le temps d'aller les rencontrer pour leur présenter votre projet ; soyez ouverts à l'adapter en fonction des besoins, de la réalité et de la culture de la communauté.



Isabelle Lizée,
directrice générale, CAMF

ÊTRE TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Depuis le dernier numéro, plusieurs événements sont venus mettre la famille à l'ordre du jour. Débutons d'abord par le printemps où le CAMF était un partenaire du premier *Sommet de la famille*. Proposé par le Réseau pour un Québec famille, cette occasion marquante dans l'histoire du Québec a permis la rencontre de différents acteurs interpellés par la famille au sens large ; du tout-petit à l'ainé. Ainsi, plus de soixante-dix-huit recommandations prioritaires ont été formulées par les 350 participants de divers horizons. Évidemment, la municipalité, définie ici comme un cadre de vie, fut un des éléments phares des propositions et des échanges. Le thème central en ce qui concerne le monde municipal se résume en la création d'environnements favorables aux familles permettant de traiter des enjeux et des besoins de celles-ci dans leur globalité. L'élément central de ces propositions repose sur la nécessité d'actualiser une politique familiale gouvernementale mise en œuvre par de nouveaux outils de concertation nationale, en étroite collaboration avec des concertations régionales et locales renforcées. Pour en connaître davantage, il est possible de consulter le rapport au : <http://sommets-familie.com/videos-du-sommet-de-la-famille>.

Le 30^e Colloque

Quelques semaines après le *Sommet* se tenait le 30^e Colloque annuel de l'action municipale en faveur des familles à Montréal, première ville à avoir accueilli cet événement en 1989, qui revient annuellement depuis ce temps. Lors des ateliers, il a été question d'urbanisme, d'immigration, de la consultation des enfants, des politiques de reconnaissance des organismes, des environnements favorables en santé en contexte de MRC, etc. Les participants ont eu la chance d'en connaître davantage sur quelques actions montréalaises en allant à la rencontre des partenaires. Ces visites ont permis de découvrir des ruelles vertes, un parc adapté aux enfants à besoins particuliers, une bibliothèque et une maison pour aînés ouverte sur la vie de l'arrondissement. L'événement s'est terminé par une visite de l'hôtel de ville et une rencontre des plus chaleureuse avec la mairesse Valérie Plante. Il est possible de télécharger les contenus au : <http://carrefourmunicipal.qc.ca/evenements/evenements-passes/colloque-2018/>.

En espérant vous retrouver en très grand nombre lors du 31^e Colloque au Lac-Saint-Jean dans la MRC du Domaine-du-Roy.

L'occasion était parfaite pour souligner les 30 ans de fondation. Une conférence dressant un portrait des familles et des politiques familiales à travers quelques décennies par M. Laurent Turcot, historien de renom au Québec a lancé les festivités. La remise annuelle des *Prix du CAMF* a permis, quant à elle, de célébrer et démontrer les accomplissements et les bons coups des municipalités, toujours remarquables depuis trois décennies. Les membres ont pu également prendre connaissance des réalisations de la dernière année lors de l'assemblée générale.



Le rapport d'activité fut d'ailleurs accueilli avec un grand enthousiasme par sa forme renouvelée. On le consulte au : <http://carrefourmunicipal.qc.ca/wp-content/uploads/2015/07/rapport-dactivite-CC-81s-2017-2018.pdf>.

Un automne en préparation

Au moment d'écrire ces lignes, les discours de la campagne électorale ne cessent d'aborder les enjeux entourant la famille. Les questions de temps, de transport, de réussite éducative, de service de garde de qualité, de vieillissement de la population, pour n'en nommer que quelques-uns, sont au cœur même des plateformes électorales. Pour atteindre ces objectifs, peu importe le gouvernement en place, il aura besoin de l'appui des différents acteurs de la société civile, mais surtout de son confrère, la municipalité reconnue comme gouvernement de proximité. Le point de TVQ promis par l'ensemble des partis ne peut être à lui seul la réponse. Bien que je ne connaisse pas le résultat de l'élection, chose certaine, l'équipe sera en action, auprès des élus provinciaux, pour s'assurer que les besoins des collectivités soient le plus rapidement au cœur des décisions.

Pour le bien-être des familles et des aînés, le CAMF poursuivra son rôle de soutien dans la mise en œuvre de leviers avec les municipalités. Car, tout comme le gouvernement, les municipalités auront aussi besoin de travailler avec les acteurs de la collectivité ; communautaire, scolaire et économique pour atteindre leur objectif et parce que les responsabilités lui incombent pas à elle seule. D'ailleurs, au cours de la prochaine année, le CAMF mettra en place un plan d'affaires renouvelé, en réponse à la planification stratégique 2017-2020, pour encore mieux soutenir et guider les municipalités dans leur rôle de gouvernement de proximité et pour développer des communautés à échelle humaine par l'entremise d'actions collectives de plus en plus nécessaires. En ce sens, une étude de marché a été réalisée auprès de membres et de nos partenaires pour recueillir les données qui permettront l'élaboration de ce plan d'affaires.

Un superbe automne à vous tous!



¹ Bilan du *Sommet de la famille*, Vers un véritable Québec famille, juin 2018.

La poursuite du développement social du Québec impose maintenant de se donner une vision d'ensemble qui permette de traiter les enjeux des familles dans leur globalité.¹



CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE

Montréal 

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) et la Ville de Montréal sont fiers d'avoir accueilli près de 150 participants à la 30^e édition du Colloque annuel de l'action municipale en faveur des familles, des aînés et des tout-petits.

Les 14 et 15 juin dernier s'est déroulé le colloque du Carrefour action municipale et famille ayant pour thème *30 ans d'engagement, tourné vers l'avenir!*. Ce thème a permis à la fois de nous rappeler le chemin parcouru par le CAMF au cours de ses trente années d'existence et également de prendre une pause pour penser tous ensemble à l'avenir de la famille.

L'organisation de l'événement fût un franc succès et les participants étaient au rendez-vous. De nombreux participants ont affirmé que l'événement était inspirant et qu'ils étaient repartis avec de bonnes idées à adapter dans leur milieu de vie.

Le CAMF a profité de cet événement provincial pour remettre les *Prix du CAMF 2018*. Les lauréats sont Saint-Rémi-de-Tingwick pour des parcs aménagés pour les familles, les aînés et les enfants, Repentigny avec son *Carrefour informationnel et social* et Danville, pour sa cuisine intergénérationnelle. 



Saint-Rémi-de-Tingwick

Moins de 10 000 habitants

Initiative porteuse d'un soutien aux familles
**Parcs aménagés pour les familles,
les aînés et les enfants**

Avec la création de parcs aménagés pour tous les âges, cette petite municipalité de 465 habitants souhaitait encourager et valoriser les saines habitudes de vie. Nous soulignons l'effort constant de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick dans l'aménagement de parcs aménagés pour tous leurs citoyens.



Repentigny

Plus de 25 000 habitants

Initiative porteuse d'un soutien aux familles
Carrefour informationnel et social

Le *Carrefour informationnel et social* répond à un réel besoin exprimé par les aînés lors des consultations publiques, mais qui vient soutenir aussi les familles dans leur quotidien. L'objectif du *Carrefour informationnel et social* est de diriger, conseiller, accompagner et aider les familles, les aînés et les enfants. Il permet de solliciter l'expertise et le soutien d'une vaste gamme d'organismes communautaires et d'institutions dont la mission est de contribuer au mieux-être de la collectivité. Le CAMF tenait à reconnaître le travail collectif de la municipalité, des organismes et de tous les autres partenaires dans la réalisation de ce beau projet.



Danville

moins de 10 000 habitants

Initiative favorisant les liens intergénérationnels
Cuisine intergénérationnelle

Suite à une subvention obtenue par le programme *Nouveaux Horizons* en 2016, cette municipalité a décidé de rénover une cuisine située dans le centre communautaire afin d'en faire une cuisine intergénérationnelle. La municipalité a créé un partenariat avec le Cercle des Fermières, la Maison des Familles et la MRC afin de réaliser des ateliers de cuisines intergénérationnelles à toutes les saisons abordant différents thèmes. Développer des habiletés en art culinaire devient une méthode créative mise de l'avant par la municipalité afin de créer et de maintenir les liens entre les générations.



RÊVER À LA «VILLE IDÉALE»!

RETOUR SUR L'ACTIVITÉ PARTICIPATIVE RÉALISÉE LORS DE LA 30^e ÉDITION DU COLLOQUE DU CAMF

Célébrant son 30^e anniversaire de fondation, c'est une belle opportunité pour le CAMF de prendre du recul et de faire une rétrospective des actions réalisées depuis les trois dernières décennies. C'est également un moment opportun pour réfléchir et rêver à l'avenir. Dans un monde idéal, que pourrait faire le CAMF pour mieux répondre aux préoccupations locales en regard de ses champs d'expertise?

Le CAMF a proposé aux municipalités de se prêter au même exercice. Dans le cadre de la 30^e édition du colloque annuel du CAMF, les participants ont été invités à réfléchir à la «ville idéale». Cette réflexion s'est effectuée sous forme d'une activité participative. Dans une ambiance conviviale et créative, les participants ont créé des collages représentant, selon eux, la «ville idéale». Tout un chacun, en sous-groupe, a mis la main à la pâte afin de démontrer, de façon artistique et imagée, ce qui serait souhaitable pour créer un milieu de vie idéal. Cet exercice a également permis de mettre en lumière des initiatives déjà en place dans certaines municipalités, de susciter des discussions entre les participants en plus de les inspirer à rêver ensemble à une perspective d'avenir novatrice pour les milieux municipaux.

Chaque création est unique, mais on peut y entrevoir des similitudes dans ce qui est évoqué à travers les collages.

Un milieu inclusif

On note à travers les créations, l'importance accordée à l'inclusion sociale. On y amène l'aspect de connectivité, de circulation de l'information et de continuum. Le citoyen se

retrouve au cœur des préoccupations et des priorités de la municipalité.

Ce qui est ressorti de l'exercice :

- familles, tout-petits, jeunes, aînés;
- mixité sociale;
- communication;
- le vivre ensemble.

Un milieu adapté

Devenir une municipalité inclusive fait aussi réfléchir à la façon dont le milieu de vie est aménagé. On y parle d'accessibilité par le transport actif et collectif, de faire en sorte que les citoyens s'y sentent en sécurité. Un milieu de vie adapté à toutes les clientèles passe entre autres par l'aménagement d'espaces publics et la présence d'infrastructures conviviales qui permettent de renforcer les liens sociaux.

Ce qui est ressorti de l'exercice :

- infrastructures et aménagements adaptés et conviviaux;
- mobilité et transport;
- services de proximité;
- sécurité de tous.

Un milieu collaboratif

Les collages démontrent également l'importance d'avoir des leaders politiques à l'écoute et près des citoyens. On y voit l'aspect de concertation et de partenariat des acteurs du milieu et l'implication des organismes communautaires. On peut aussi y voir la place importante de l'action bénévole.



Nathalie Simard,
coordonnatrice du projet
petite enfance

VOUS POUVEZ FAIRE UNE DIFFÉRENCE POUR LA QUALITÉ DE VIE DES TOUT-PETITS

Le mois prochain, c'est-à-dire du 18 au 24 novembre, se tiendra la troisième édition de la *Grande semaine des tout-petits*, qui a pour objectif de faire de la petite enfance une priorité de la société québécoise. Dans le cadre de celle-ci, les élus municipaux sont particulièrement ciblés pour se mobiliser au sujet de l'importance d'agir tôt ainsi que de saisir les bienfaits des mesures pouvant être adoptées par les municipalités.

L'importance de la petite enfance!

En effet, les premières années de vie préparent tout l'avenir de l'enfant et déterminent en grande partie sa santé physique et mentale futures, ses apprentissages, ses comportements, ses relations, sa situation socioéconomique et son bien-être général futur. Ainsi, lorsque les municipalités contribuent au plein développement des tout-petits, elles contribuent par le fait même à la vitalité de toute la communauté, en diminuant les risques de criminalité, de violence, de pauvreté et de problèmes de santé à l'âge adulte, et en favorisant la prospérité de tous ses citoyens, le sentiment d'appartenance, l'attraction et la rétention des familles dans les municipalités. Tous les membres de la communauté, petits et grands, en profitent.

Sachant que la petite enfance est un moment privilégié dans le développement humain, chaque action et geste préventif posés à cette période de la vie est un investissement dans l'avenir des adultes et des citoyens de demain.

Le rôle important des municipalités dans le développement global des tout-petits!

Bien sûr, le milieu municipal ne détient pas à lui seul, la réponse à tous les enjeux en matière de petite enfance. Toutefois, les municipalités jouent un rôle majeur dans le développement des communautés en contribuant à la création et au maintien d'un milieu de vie de qualité.

En offrant aux enfants et aux familles des occasions de jouer et d'apprendre, et en aménageant des espaces publics pensés pour les familles, les municipalités contribuent beaucoup au développement global des jeunes enfants, probablement plus qu'elles ne le soupçonnent. En effet, activités parents-enfants, initiation aux sports, jardins communautaires ou collectifs, parcs, patinoires et pistes cyclables, heures



du conte à la bibliothèque, fêtes de famille, cinéma en plein air ne sont que quelques exemples de la multitude d'actions portées par les municipalités permettant d'offrir des environnements favorables à la qualité de vie des familles et des tout-petits.

Cette qualité de vie est souhaitée par les citoyens, notamment par les parents de jeunes enfants. Les jeunes familles apprécient ce que les municipalités leur offrent et elles en veulent plus. En effet, selon un sondage récent, 91 % des parents d'enfants de 0 à 5 ans estiment important que leur municipalité offre plus de services et d'activités destinés aux tout-petits.

Les compétences pour agir!

Les champs de compétences des municipalités leur permettent de répondre aux attentes des parents. En effet, les municipalités peuvent organiser, développer et aménager leurs quartiers afin d'assurer la **sécurité** et l'**accessibilité** dans le but d'encourager les enfants à jouer et à être physiquement actifs. Par exemple, la Ville de Belœil, avec son initiative *Dans ma rue, on joue!* a mis en place une signalisation routière adaptée et un code de conduite qui permet le jeu libre dans les rues résidentielles choisies par les citoyens de 7 h à 21 h.

De plus, les municipalités jouent un rôle dans l'**offre d'activités éducatives** de qualité. En ce sens, le Service des loisirs de Saint-Amable offre une panoplie d'activités dédiées aux tout-petits : club de lecture, heures du conte dans les parcs, échanges entre les enfants et les élus.

L'**accès à un logement abordable et de qualité** influence aussi le développement des jeunes enfants. Dans ce domaine, les municipalités détiennent aussi des compétences. À titre d'exemple, l'Office municipal d'habitation de la Ville de Laval travaille actuellement à la revitalisation d'un complexe immobilier qui vise à augmenter l'offre en logements sociaux et communautaires pour les familles. De plus, la Ville souhaite y intégrer un centre communautaire et planifier le réaménagement des voies et des espaces publics du secteur.

Finalement, les municipalités peuvent prendre des mesures favorisant l'accès aux tout-petits à une **alimentation saine et de qualité dans les lieux publics**. En ce sens, la politique *Saint-Bruno : ville nourricière* de Saint-Bruno-de-Montarville prévoit de revoir le zonage de son territoire, aussi bien pour encourager l'agriculture urbaine qu'interdire l'implantation de restaurants avec service à l'auto au cœur du centre-ville.



Agir ensemble!

Non seulement les municipalités peuvent agir, mais en plus, elles ne sont pas seules. Un réseau de plus de 3000 partenaires en petite enfance est déjà à l'œuvre dans toutes les communautés, et ils peuvent collaborer avec les municipalités. Chaque organisation qui contribue à la qualité de vie des tout-petits et des familles a un pouvoir d'action différent et complémentaire. En unissant les forces de chacune, il devient possible de concrétiser des projets collectifs à plus large portée.

Les politiques familiales sont l'occasion de mettre en place des mesures concrètes pour les tout-petits en collaboration avec les organismes du milieu. L'accréditation *Municipalité amie des enfants* reconnaît l'importance du travail collectif à l'égard des enfants.

La consultation et la participation des parents et des enfants sont essentielles pour mieux comprendre leurs besoins et ainsi limiter les obstacles à leur utilisation des services.

Le CAMF, un partenaire dans vos initiatives

Par ailleurs, le CAMF développe actuellement des outils visant à vous soutenir dans la mise en place de mesures concrètes pour les tout-petits. En effet, à partir d'outils tels que le portrait dynamique, le nouveau guide PFM et des fiches techniques sur des initiatives inspirantes, le CAMF souhaite encourager des changements durables en invitant tous les intervenants du milieu à se mobiliser et à travailler de façon concertée afin d'amener les interventions et les politiques publiques municipales à prendre en compte l'enfant, ses besoins et les priorités pour favoriser son développement.

Les 30 dernières années du CAMF et son expérience auprès des municipalités dans le développement des PFM nous ont fait la preuve que c'est possible et souhaitable d'unir les forces d'un milieu pour réaliser des actions inspirantes au bénéfice des familles.

Pour en apprendre davantage sur les mesures possibles en faveur des tout-petits, vous pouvez consulter la brochure *Avez-vous pensé à vos plus petits citoyens?* de l'Observatoire des tout-petits, le [site Internet du CAMF](#) ou nous contacter.

Nous vous invitons donc tous à mettre en place des activités pour les tout-petits dans le cadre de la *Grande semaine des tout-petits*, mais également durant toute l'année en utilisant la signature *Tous pour les tout-petits*.



AVEZ-VOUS VOTRE CODE D'ACCÈS?



Devenez membre du CAMF!

En devenant membre du CAMF, vous vous joignez à une organisation qui a le souci de représenter et d'appuyer ses membres auprès des principaux acteurs du *Penser et agir famille/aîné* du Québec.

LES AVANTAGES

En devenant membre, vous :

- profitez d'un rabais avantageux sur le prix de l'inscription au Colloque annuel de l'action municipale en faveur des familles;
- bénéficiez d'une représentation des réalités de votre municipalité auprès des instances gouvernementales;
- faites partie d'un réseau expérimenté reconnu par le gouvernement du Québec;
- obtenez l'accès complet à *La banque des 1001 mesures* exclusive aux membres;
- participez à des formations sur mesure et à des rencontres informelles de municipalités vivant les mêmes réalités;
- restez informés des dernières nouvelles et de l'évolution des dossiers concernant la famille et les aînés grâce à nos communications régulières;
- obtenez plusieurs exemplaires du magazine *Municipalité + Famille*, distribué trois fois par année;
- profitez d'une vitrine pour partager vos bons coups, votre politique familiale et/ou des aînés ainsi que le portrait de votre municipalité dans le magazine.

Visitez le www.camf.ca/membres pour avoir plus d'information sur les cotisations annuelles.

RÉACCRÉDITATION

Daveluyville



Année d'accréditation • 2018
Situation géographique • Centre-du-Québec
Nombre d'habitants • 2 255
Nombre d'enfants (0-14 ans) • 500
Revenu familial moyen • 36 664 \$

INTENTIONS > De 2018 à 2021, la Municipalité de **Daveluyville** s'engage, entre autres, à :

- 1 poursuivre l'installation de jeux extérieurs libres pour les adolescents et les tout-petits;
- 2 mettre en place des jeux actifs libres dans le gymnase de l'école;
- 3 poursuivre la mise en place d'aménagement pour sécuriser les abords de l'école.

ACCRÉDITATION

Maddington Falls



Année d'accréditation • 2018
Situation géographique • Centre-du-Québec
Nombre d'habitants • 413
Nombre d'enfants (0-17 ans) • 70
Revenu familial moyen • 46 165 \$

INTENTIONS > De 2018 à 2021, la Municipalité de **Maddington Falls** s'engage, entre autres, à :

- 1 favoriser les activités en famille;
- 2 favoriser des activités sociales pour les résidents de Maddington Falls;
- 3 favoriser la réussite éducative.



**LES SERVICES
 DE GARDE ÉDUCATIFS
 À LA PETITE ENFANCE :
 UN ATOUT POUR
 LES MUNICIPALITÉS**

Les services de garde éducatifs à la petite enfance :

- contribuent à attirer et à retenir les jeunes familles dans la municipalité, car ils sont considérés comme un service essentiel ;
- permettent aux familles de développer un sentiment d'appartenance envers leur communauté ;
- augmentent l'activité économique de la municipalité en créant des emplois et en favorisant le retour au travail des parents ;
- peuvent générer des achats locaux (ex. : alimentation, matériel, services).



Pour des idées concrètes pour agir, téléchargez la brochure : tout-petits.org/qualite



OBSERVATOIRE
 des tout-petits

 Fondation Lucie
 et André Chagnon

LE PLEIN AIR POUR TOUS

Pratiques inspirantes et matériel adapté



Kéroul

AQLPH

Québec

Un guide pour favoriser le plein air pour tous dans vos municipalités

Vous souhaitez inclure les personnes handicapées à votre offre d'activité physique de plein air dans votre municipalité afin de faire bouger le plus grand nombre de gens possible? Le guide *Le plein air pour tous: pratiques inspirantes et matériel adapté* est l'outil à consulter pour atteindre cet objectif qui comporte de nombreux défis. Élaboré par Kéroul, en collaboration avec l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH), ce guide est divisé en courtes fiches. Chacune des 28 fiches fournit de l'information sur le matériel nécessaire pour adapter les activités à cette clientèle.

Ce guide propose aux gestionnaires, aux organisations et aux municipalités une multitude d'activités terrestres, nautiques et aériennes pour offrir des activités et des sites de plein air inclusifs, et ce, tout au long de l'année.

Pour consulter le guide en ligne: <http://www.keroul.qc.ca>

Stratégie nationale sur le logement: initiatives de recherche et d'innovation

L'habitation étant un élément central de la planification urbaine et de nombreux enjeux au sein des municipalités, collaborer à la recherche sur le logement est un incontournable. La Stratégie nationale sur le logement, mise en œuvre par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), offre de nouvelles opportunités en ce sens!

Le Réseau conjoint de recherche en matière de logement (RCRL) est une collaboration indépendante à l'échelle du Canada entre des universitaires et des partenaires communautaires. Le Réseau s'intéressera principalement à la recherche sur les conditions, les besoins et les solutions en matière de logement qui viennent appuyer la Stratégie nationale sur le logement. Les partenariats créés et les résultats de ces recherches contribueront à mieux planifier les villes de demain.

Les [subventions de développement de partenariat](#) sont une nouvelle source de financement; elles contribueront à la première étape du développement du Réseau conjoint de recherche en matière de logement. Ces subventions fournissent des fonds en vue de former et de soutenir des partenariats instaurant une collaboration officielle entre des établissements d'enseignement et des organismes ayant d'autres types de missions.

Vous êtes ou connaissez un organisme impliqué dans le milieu de l'habitation?

Les bénéficiaires pourront recevoir jusqu'à 80 000 \$ pour une année. Les demandes seront acceptées jusqu'au 15 novembre 2018. Les résultats seront annoncés en février 2019. Pour présenter une demande: <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/nhs/collaborative-housing-research-network>

Pour en savoir plus sur la Stratégie nationale sur le logement et les autres initiatives: <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/nhs>

Canada





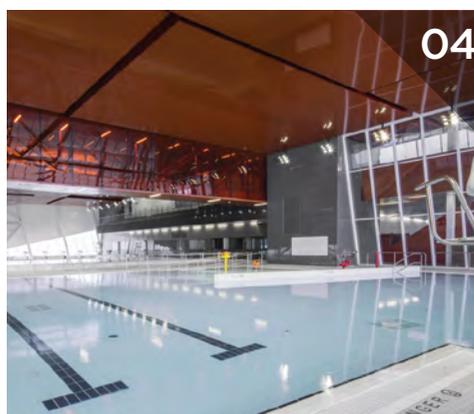
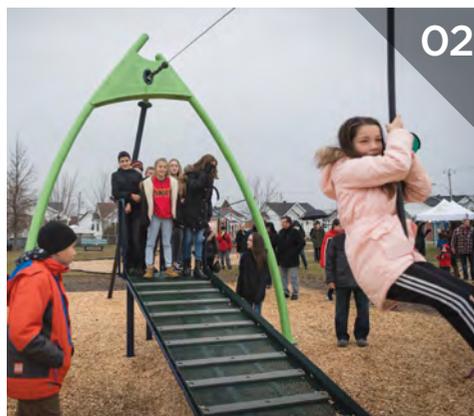
Andréane Poliquin,
chargée de projet
en saines habitudes de vie

21 PROJETS

QUI MISENT SUR LES SAINES HABITUDES DE VIE DANS LES MUNICIPALITÉS

Plusieurs municipalités ont participé à l'édition 2018 du Défi Santé Municipalités et familles en déposant des projets d'environnement favorable aux saines habitudes de vie. Ce sont des exemples fort inspirants. Les diverses initiatives sont regroupées par thématique, ce qui montre à quel point les saines habitudes de vie sont transversales. Une belle façon d'inclure une variété d'activités qui feront le plaisir des familles dans votre PFM. Nous vous présentons la suite de l'article paru au printemps sur les 37 projets, un peu partout au Québec, qui concernent autant l'activité physique que la saine alimentation.

Défi Santé Municipalités & familles



BONIFICATION DES STRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX- TREMBLES_PARC SAMUEL-MORSE, TERRAINS DE SOCCER SYNTHÉTIQUES

Ce projet a permis de transformer les terrains de soccer naturels en terrains de soccer synthétiques. Ainsi, les usagers bénéficient d'une surface durable et de meilleure qualité qu'ils pourront donc utiliser plus longtemps.

ROSEMÈRE_PLACE DES JEUNES

L'aménagement de la Ville permet d'offrir une place à l'extérieur pour les jeunes où ils peuvent bouger physiquement et échanger avec leurs amis. (Voir photo 01)

SAINT-CONSTANT_TYROLIENNE

Ce projet de tyrolienne a été voté par le Conseil de Ville des Jeunes et supporté par le prix de la Ville Coup de Cœur du Grand Défi Pierre-Lavoie. (Voir photo 02)

SAINTE-ANNE-DE-SOREL_PARC INTERGÉNÉRATIONNEL

La municipalité a réalisé un parc intergénérationnel à proximité de la mairie en pensant à tous dont les aînés avec une rampe de mise à l'eau et aux enfants en installant un parc de jeux et une zone d'eau. (Voir photo 03)

SAINT-LÉONARD_RÉAMÉNAGEMENT DU PARC GIUSEPPE-GARIBALDI

Le parc Giuseppe-Garibaldi a subi des travaux d'entrevue afin de réaménager, moderniser et améliorer l'accessibilité universelle de ce lieu. Une façon d'inciter les familles à profiter activement de ces nouvelles installations.

SAINT-ZOTIQUE_CORRIDOR ACTIF

Ce Corridor actif prône le transport actif avec son parcours de 7 km où des exercices sont proposés à chacune des stations. De plus, la Municipalité de Saint-Zotique a installé des bancs à tous les 500 m pour que l'ensemble des citoyens puissent bouger à leur rythme.

SAINT-LAURENT_COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL, VERT ET VIVANT

Ce complexe est doté de plusieurs installations: une piscine, un bassin récréatif, un terrain synthétique, un gymnase, une salle d'entraînement et une salle multifonctionnelle. Un endroit certifié LEED Or et qui respecte les principes d'accessibilité universelle. (Voir photo 04)



05

AMÉNAGEMENT DU MILIEU

BLAINVILLE_LE BOISÉ DES LACS FAUVEL

Le boisé des lacs Fauvel a été réaménagé pour y installer de nouvelles infrastructures naturelles et récréatives afin de permettre une plus grande fréquentation des lieux.

BLAINVILLE_NOUVEAUX TERRAINS SPORTIFS SYNTHÉTIQUES

La Ville de Blainville a maximisé ses infrastructures sportives avec l'ajout de deux terrains de soccer qui sont convertibles en un plus grand terrain. Deux surfaces synthétiques de baseball font aussi désormais partie des installations offertes par la municipalité. (Voir photo 05)

GORE_JARDIN COMMUNAUTAIRE

Ce jardin a été réalisé grâce à la participation bénévole de citoyens, et ce, du début à la fin du projet. Les légumes récoltés, transformés en conserve, ont été offerts en paniers de Noël. Un club de jardinage ainsi qu'un club d'apiculture ont aussi été fondés.

MONTMAGNY_SENTIER URBAIN « CIRCUIT ÉNERGIE »

La Municipalité fait la promotion des saines habitudes de vie à travers le Circuit Énergie. Ce parcours de 5 km peut se faire à pied ou à vélo.

SAINT-ZOTIQUE_AMÉNAGEMENT DE SENTIERS QUATRE SAISONS

Afin de permettre aux visiteurs de la plage de Saint-Zotique de vivre une plus belle expérience dans la nature, la Ville a aménagé des sentiers pédestres, de raquettes et de ski de fond aux abords du lac Saint-François. (Voir photo 06)

SHERBROOKE_PARCOURS ACTIF DE PARC EN PARC

Les citoyens de Sherbrooke ont été invités à faire un parcours actif de 4 km reliant huit parcs. D'un parc à l'autre parc, des panneaux indiquant le nombre de kilomètres et le temps de parcours à pied ou à vélo ont été installés. (Voir photo 07)

VILLERAY-SAINT-MICHEL-PARC- EXTENSION_HALTE 3/STATION VILLERAY/QUIÉTUDE RUSTIQUE

Le parc Victorien-Pesant a bonifié ces installations avec Quiétude rustique. Il s'agit d'un aménagement extérieur qui amène la nature et le camping en plein cœur de la ville, afin d'encourager les citoyens de tous les âges à le fréquenter. Une belle initiative multigénérationnelle.



06

AMÉLIORATION DE L'OFFRE ALIMENTAIRE

LAVAL_AMÉLIORATION DE L'OFFRE ALIMENTAIRE MUNICIPALE

C'est en mettant sur pied un projet pilote de machines distributrices santé en collaboration avec ses partenaires que la Ville de Laval a choisi d'améliorer l'offre alimentaire dans ces établissements municipaux fréquentés par l'ensemble des citoyens.

LOUISEVILLE_CAMP DE JOUR

Chaque semaine, la Ville de Louiseville offre aux enfants qui fréquentent son camp de jour des ateliers de sensibilisation à la saine alimentation. En plus, ces ateliers permettent aux jeunes de découvrir de nouveaux aliments tout en cuisinant santé.

LOUISEVILLE_CARNAVAL D'HIVER

Pour faire bouger encore plus les citoyens, la municipalité a profité de son Carnaval d'hiver pour les inviter à découvrir plusieurs activités physiques hivernales et à déguster des collations saines et nutritives.

LOUISEVILLE_RENDEZ-VOUS FAMILIAL

La Ville de Louiseville a profité de son *Rendez-vous familial* du 6 août dernier pour offrir des aliments sains et nutritifs aux participants de l'événement. Une panoplie d'activités sportives a également été offerte pour que tous puissent bouger en famille.

SAINT-ALEXIS-DES-MONTS_BAC À JARDINER INCROYABLES COMESTIBLES

Quatre bacs à jardiner *Incroyables comestibles* ont été créés par les jeunes du camp de jour et les citoyens. Un projet collectif grandement apprécié et dont les récoltes ont été consommées sur place durant l'été.

VILLE-MARIE_PROJET DU QUARTIER NOURRICIER

Ce projet de serre éducative vise la sécurité alimentaire. La production est assurée par des jeunes et les aliments sont ensuite distribués dans une banque alimentaire et un marché. Des ateliers sur l'agriculture et la cuisine ont aussi été proposés.

VILLERAY-SAINT-MICHEL-PARC- EXTENSION_HALTE 3-CABARET URBAIN

Un cabaret urbain extérieur a été créé par les artistes du quartier de Parc-Extension. L'installation comprend un comptoir barbecue gratuit pouvant être utilisé en libre-service, une scène ouverte ainsi que des tables de banquet poétiques.



07



Charlène Blanchette, Dt.P.,
analyste-rechercheuse,
Coalition québécoise sur la
problématique du poids

J'AI SOIF DE SANTÉ DANS MA MUNICIPALITÉ POUR VALORISER LA CONSOMMATION D'EAU DU QUÉBEC

Lancé à l'occasion du *Mois de l'eau*, en juin 2018, *J'ai soif de santé dans ma municipalité* vise à promouvoir la consommation d'eau, en augmentant l'attrait et en facilitant le repérage des fontaines d'eau. Valoriser l'eau municipale a le potentiel d'être bénéfique à plusieurs égards, tels que la santé et la qualité de vie, la réduction des déchets, la gestion sensée et durable des ressources et la promotion du travail des municipalités. À l'instar de Mascouche, plusieurs municipalités ont déjà adhéré au projet. Toutes les municipalités du Québec sont invitées à joindre gratuitement le mouvement !

Bâtir des milieux de vie où l'eau est la boisson la plus attrayante et visible

L'eau est la boisson la plus saine. En plus d'être gratuite, boire l'eau du robinet est un geste écoresponsable et est la meilleure façon de s'hydrater. Malheureusement, un Québécois sur deux estime qu'il est plus facile de trouver des boissons sucrées que des fontaines d'eau, lorsqu'il souhaite se désaltérer dans un lieu public¹. L'accès facile aux boissons sucrées et leur marketing font ombrager à l'eau. Or, la surconsommation des boissons sucrées est associée à de nombreux problèmes de santé dont l'obésité, le diabète, les maladies cardiovasculaires et la carie dentaire.

Issu d'une collaboration entre la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids)*, le Plateau Lanaudois intersectoriel et le Centre intégré de santé et services sociaux de Lanaudière, *J'ai soif de santé dans ma municipalité* vise à répondre à la problématique de surconsommation des boissons

sucrées en misant sur la valorisation de l'eau municipale, une ressource saine et précieuse qui est le fruit du travail des municipalités. Comme l'environnement des citoyens influence leurs habitudes de vie et leurs choix, l'eau doit être la boisson la plus disponible et visible dans les lieux publics.



J'ai soif de santé dans ma municipalité consiste à :

- 1 offrir et mettre en évidence l'eau potable non embouteillée dans les lieux, parcs, fêtes et événements publics;
- 2 établir un réseau de points d'eau potable gratuite et le présenter dans une carte en ligne accessible aux citoyens;
- 3 valoriser les fontaines d'eau à l'intérieur des établissements municipaux. Pour ce faire, six affiches promotionnelles ainsi que le document *Quelques idées pour valoriser l'eau municipale* sont à votre portée;
- 4 identifier les points d'eau intérieurs par un pictogramme signalétique à l'extérieur des édifices.

Tous les outils de l'initiative *J'ai soif de santé dans ma municipalité* sont disponibles gratuitement au soifdesante.ca/ville.

Il est temps de faire valoir davantage l'eau de l'aqueduc : une ressource saine et précieuse, qui est le fruit du travail des municipalités.



De nombreux bénéfices

En valorisant la consommation de l'eau de l'aqueduc, une municipalité pose un geste significatif pour améliorer la qualité de vie de sa population. En plus de favoriser les saines habitudes d'hydratation des citoyens, de contribuer à leur santé et de simplifier leur vie lors de sorties en famille ou d'activités physiques, elle réduit les impacts environnementaux. En considérant que les contenants de plastique à usage unique, comme les boissons sucrées et les eaux embouteillées, encombrant les sites d'enfouissement, qu'une fraction de ceux-ci sont recyclés et que la plupart polluent les parcs, les cours d'eau et les rues, il importe de favoriser une hydratation écoresponsable.

Cette initiative est accueillie favorablement par la population, en considérant que 96 % des Québécois jugent important d'avoir accès à une fontaine d'eau dans les lieux publics². De plus, adhérer au mouvement *J'ai soif de santé dans ma municipalité* s'inscrit en pleine cohérence avec les objectifs gouvernementaux en matière de développement durable et avec la *Stratégie québécoise de l'eau* qui vise notamment à favoriser l'utilisation des fontaines d'eau.

Cesser l'offre de boissons sucrées dans les lieux municipaux: une mesure complémentaire et incontournable

En décembre 2017, la Ville de Montréal a adopté un règlement de retrait graduel des boissons sucrées de ses installations municipales. Elle s'est ensuite engagée à retirer les eaux embouteillées pour réduire son empreinte environnementale. Elle compte ainsi offrir un véritable choix santé et écoresponsable à ses citoyens, en augmentant l'accès aux fontaines d'eau sur l'ensemble de son territoire.

Les modèles de résolution *Faciliter l'accès à l'eau potable gratuite dans les lieux publics* et *Des établissements et événements sans boissons sucrées* ont été conçus pour soutenir les milieux désirant effectuer efficacement ce virage. Ils sont disponibles au cqpp.qc.ca/fr/nos-outils/.



J'ai soif de santé!


coalitionpoids
québécoise sur la problématique du

Une initiative parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec

À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids*

La Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) est une initiative parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec. Elle a pour mandat de revendiquer des modifications législatives et réglementaires et des politiques publiques afin de favoriser la mise en place d'environnements facilitant les saines habitudes de vie, qui contribuent à prévenir les problèmes de poids et les maladies chroniques. Elle réunit les appuis de plus de **460 partenaires** issus du monde municipal, scolaire, de la santé, de la recherche, de l'environnement, de la nutrition et de l'activité physique.

Comme plusieurs municipalités québécoises, vous pouvez affirmer votre volonté d'offrir des milieux de vie favorables aux saines habitudes de vie en devenant partenaire de la Coalition Poids, et ce, gratuitement.

Pour en savoir plus, consultez
cqpp.qc.ca/fr/a-propos/partenaires/

Pour toute demande, n'hésitez pas à nous contacter au info@cqpp.qc.ca

- 1 Sondage omnibus Web effectué par Ipsos, pour le compte de la Coalition québécoise sur la problématique du poids, auprès d'un échantillon représentatif de 1000 répondants francophones du Québec, âgés de plus de 18 ans (du 7 au 12 mai).
- 2 Sondage omnibus Web effectué par Ipsos, pour le compte de la Coalition québécoise sur la problématique du poids, auprès d'un échantillon représentatif de 1000 répondants francophones du Québec, âgés de plus de 18 ans (du 27 au 30 avril 2015).



Matthieu Fannière,
chargé de projet et
communication,
Intergénération Québec



QUAND LES GÉNÉRATIONS COHABITENT

En 2030, le Québec comptera plus de personnes âgées que de personnes ayant moins de 20 ans. Or, l'amélioration de la mobilité et des soins à domicile offre aux aînés de nouvelles perspectives en ce qui concerne le logement. La cohabitation intergénérationnelle présente des avantages considérables.

Vivre avec ses grands-parents

« Depuis l'après-guerre, une certaine façon de cohabiter a été perdue, notamment avec l'aménagement des banlieues. Auparavant, on avait toujours vécu avec les aînés. Maintenant, on aménage souvent des quartiers pour un seul type de ménage, les jeunes familles, et on prend moins en compte les besoins des aînés », explique Sébastien Lord, professeur agrégé à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage à l'Université de Montréal. « Cependant, les promoteurs ont compris que les familles changent et proposent de plus en plus de maisons multigénérationnelles. »

Ces habitations, composées de deux logements plus ou moins indépendants, permettent aux familles de cohabiter avec leurs proches parents. Elles constituent une alternative aux maisons de retraite tout en facilitant l'accès à la propriété à de jeunes familles. En forte croissance au pays (+37,5 % entre 2001 et 2016, selon Statistique Canada), les ménages multigénérationnels regroupent 2,2 millions de personnes, soit 6,3 % de la population canadienne. Cette augmentation est liée à celle de la proportion de familles autochtones et immigrantes au sein de la population canadienne. En effet, ces familles sont plus susceptibles de partager leur foyer avec les grands-parents.

Au Québec, ce type d'habitation est officiellement autorisé depuis 1998 à la suite de la modification de la *Loi de l'aménagement et de l'urbanisme*. Toutefois, dans certaines municipalités, une réglementation trop stricte empêche toujours les citoyens de transformer leur logement. « Les municipalités qui souhaitent développer la cohabitation intergénérationnelle devraient autoriser ces aménagements de façon stratégique, en consultant la population, car il s'agit tout de même d'une densification douce », estime M. Lord.

Dans les villes-centres, les duplex multigénérationnels familiaux sont populaires. Cette proximité résidentielle facilite les solidarités familiales, car il est plus facile d'aider ses parents vieillissants ou ses enfants adultes lorsque l'on habite à proximité. Pour M. Lord, « les municipalités doivent être conscientes que ces situations vont être de plus en plus courantes. Cette mixité enrichit le tissu social de la municipalité et contribue au dynamisme des quartiers. Il faut quitter les modèles d'aménagement qui ségrèguent les populations. »

La solidarité intergénérationnelle au quotidien

La cohabitation intergénérationnelle n'est pas l'apanage des familles. Le logement partagé contribue lui aussi à la lutte contre l'isolement des aînés en offrant à ces derniers la possibilité d'héberger un jeune, souvent étudiant. Une solution gagnant-gagnant : les jeunes accèdent à un logement à moindre coût et apprennent de la sagesse des anciens, tandis que les aînés obtiennent un complément de revenu, de la compagnie et une présence rassurante. Ainsi, cette pratique pallie le manque de structures d'accueil pour les personnes âgées et l'offre de logements étudiants.

Ce type de cohabitation est bien souvent porté par le milieu communautaire. Pionnières dans ce domaine, les *Habitations partagées du Saguenay* existent depuis 1987. Aujourd'hui, plusieurs programmes similaires existent à Gatineau, Montréal



ou Sorel-Tracy. Malheureusement, certains n'ont duré que quelques années, à Québec, Laval, Rimouski et Granby, notamment, avant de s'éteindre.

« Beaucoup d'aînés se sentent seuls dans leur grand appartement, mais n'osent pas poster une annonce en ligne », confie une intervenante. C'est là qu'interviennent ces organismes, qui sélectionnent rigoureusement les candidats, créent des jumelages en fonction des affinités et assurent un suivi. Pour Karen St-Gelais, directrice des *Habitations partagées du Saguenay*, « les organismes ont cette expertise. Ils ont parfois simplement besoin de plus de soutien de la part des pouvoirs publics. Ne serait-ce qu'en informant la population sur ces formes de cohabitation et en luttant contre les préjugés. ».

On compte également quelques coopératives d'habitations intergénérationnelles, à Montréal, Québec et même en Gaspésie. L'objectif y est simple : combler le fossé artificiel qui sépare les générations et recréer des solidarités naturelles afin de remédier au problème d'isolement. Ainsi, les personnes âgées peuvent vivre confortablement dans leur propre logement grâce à un esprit d'entraide et à un voisinage bienveillant. « La recherche montre que les gens qui cohabitent se rendent plus de services », rappelle Sébastien Lord.

Désenclaver les résidences pour briser l'isolement

Dans la Belle Province, les initiatives les plus originales proviennent sans doute des résidences. À Québec, dans l'arrondissement de Charlesbourg, un centre d'hébergement et un CPE sont abrités sous le même toit. Ainsi, petits et grands se fréquentent tout simplement en traversant le hall d'entrée qui les sépare et les rapproche à la fois. À Verdun et à Chambly, on trouve des garderies intégrées à des CHSLD. Cette cohabitation donne l'occasion à ces générations, habituellement si éloignées, de se côtoyer au quotidien.

Cette mixité
[intergénérationnelle] enrichit
le tissu social
de la municipalité
et contribue
au dynamisme
des quartiers.
Il faut quitter
les modèles
d'aménagement
qui ségréguent
les populations.

À Trois-Rivières, la résidence *Les Marronniers* héberge gratuitement deux étudiantes en échange de 40 heures de bénévolat auprès de ses résidents chaque mois. Cette expérience, en vogue en Europe, est encore rare au Québec. Les bienfaits sont pourtant flagrants : certains espaces communs du bâtiment, auparavant moins fréquentés, connaissent une revitalisation soudaine, les résidents prenant de nouveau plaisir à sortir de leur chambre. La transmission intergénérationnelle s'exerce alors dans les deux sens.

D'autres initiatives existent ailleurs au Canada : à Saskatoon, une classe de sixième année a été aménagée dans un centre de soins de longue durée ; les universités de Moncton, au Nouveau-Brunswick, et de Waterloo, en Ontario, abritent au cœur de leur campus des établissements de soins de longue durée.

Là encore, la municipalité a un rôle important à jouer. « C'est la ville qui octroie les permis d'installation », affirme Nancy Gaudet, présidente du CHSLD Manoir Soleil, à Chambly. « C'est elle aussi qui peut nous donner une visibilité, grâce à son répertoire. Et puis, elle peut nous aider en faisant don de modules de jeux pour les enfants, par exemple. »

La cohabitation intergénérationnelle représente un véritable projet de société sur lequel les pouvoirs publics doivent se pencher. Aussi variée soit-elle, elle brise les préjugés et transforme les mentalités. Ses effets sur la communauté se font ressentir sur le long terme.

La ville de Toronto semble avoir compris l'importance de cet enjeu. Elle vient de lancer un projet pilote dans le but d'établir des normes nationales en matière de cohabitation intergénérationnelle. Les chercheurs ont remarqué que les trois quarts des citoyens de plus de 65 ans vivent dans des logements trop grands pour eux, ce qui représenterait un total de cinq millions de chambres disponibles en Ontario. À quand une véritable politique intergénérationnelle au Québec ?

Depuis la dernière édition du magazine, beaucoup de municipalités, petites et grandes, ont lancé leur politique familiale et MADA. Voici quelques-unes d'entre elles et quelques mesures tirées de leur plan d'action.



Saint-Donat (MADA)

(Bas-Saint-Laurent)

874 habitants

- Maintenir l'offre d'une programmation sportive variée pour toutes les générations
- Impliquer nos aînés dans l'élaboration d'écrits sur l'histoire du village
- Créer un comité pour le 150^e qui aura lieu en 2019
- Mettre en place des incitatifs destinés à soutenir l'entrepreneuriat



Boisbriand (PFM/MADA)

(Laurentides) 26 981 habitants

- Encourager les milieux jeunesse à développer des initiatives de menus travaux pour les aînés
- Favoriser l'implication citoyenne dans la planification ou le réaménagement des espaces publics et des parcs
- Mettre en place un programme de mentorat multigénérationnel
- Favoriser la création de liens de confiance avec les intervenants en matière de prévention et de sécurité



Chandler (MADA)

(Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)

7 422 habitants

- Présence des organismes responsables du volet *transport* lors des salons des aînés
- Développer un visuel pour toutes les actions *MADA* qui se déclinerait dans plusieurs outils: signets, logo sur affiches d'activités, etc.
- Aménagement d'un coin *Biblio-aidants* aux bibliothèques Newport et Chandler
- Offrir des cartes-privilège à un tarif avantageux (moins de 50 \$) donnant accès à toutes les activités libre de la Ville de Chandler

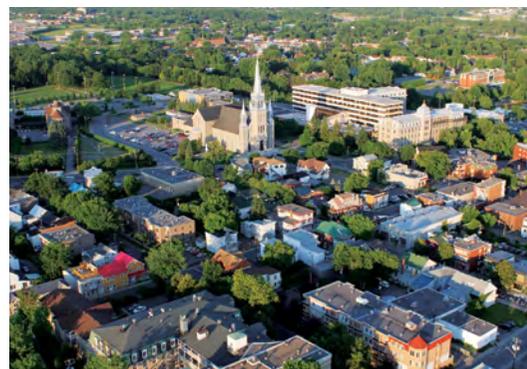


Hébertville (PFM/MADA)

(Saguenay-Lac-Saint-Jean)

2 481 habitants

- Favoriser l'émergence de coopératives de logements
- Organiser localement le service de repas à domicile
- Faire collaborer les organismes communautaires pour la mise en commun des locaux et du matériel
- Ajouter des formations en nouvelles technologies



Joliette (PFM/MADA)

(Lanaudière) 20 227 habitants

- Présenter une offre d'activités de loisirs et culturelles innovante, libre et à faible coût pour les familles et les aînés
- «Municipaliser» l'entretien des patinoires et des sentiers
- Mettre en place des campagnes de sensibilisation sur la vitesse, le respect des traverses piétonnières et la cohabitation auto-vélo-tri/quadriporteur-piéton.
- Mettre en place une stratégie municipale afin de compléter l'offre de distribution alimentaire existante au centre-ville (p. ex.: marché public permanent, marché à saveurs locales, etc.)



Brigham (PFM/MADA)

(Montérégie) 2 340 habitants

- Promouvoir l'appel de projets favorisant la mixité des générations
- Produire une vidéo mettant en valeur la qualité de vie de Brigham et la fierté des citoyens (à diffuser sur les médias sociaux et le site Internet)
- Répertorier les producteurs locaux
- Élaborer une politique de soutien aux initiatives citoyennes



Saint-Colomban (PFM/MADA)

(Laurentides) 16 188 habitants

- Poursuivre l'initiation aux activités sur glace (animation et prêt d'équipements) en favorisant le jeu multigénérationnel
- Développer une programmation d'activités culturelles pour les ados
- Promouvoir la bibliothèque comme « troisième lieu » non silencieux et convivial
- Viser l'intégration active d'âinés lecteurs à l'heure du conte



Saint-Joseph-de-Beauce (PFM/MADA)

(Chaudière-Appalaches) 4 957 habitants

- Réaliser une séance d'information sur chaque organisme
- Doter le futur centre sportif de la Ville, d'une salle multifonctionnelle pouvant accueillir plus de 200 personnes et pouvant aussi répondre aux besoins de la communauté
- Publier une capsule *âinés* portant sur la fraude téléphonique
- Organiser un service de transport offert lors de différentes activités



Magog (PFM/MADA)

(Estrie) 27 048 habitants

- Offrir des activités animées dans les parcs pendant la période estivale
- Mettre en place un proje de *Fablab* à la Bibliothèque Memphrémagog
- Aménager une zone à la bibliothèque pour permettre aux adolescents de jouer à des jeux vidéo
- Diffuser une chronique d'information *âinés* sur la chaîne communautaire *NousTV*

Saint-Sulpice (PFM/MADA)

(Lanaudière) 3 453 habitants

- Réorganiser la halte routière de la route 138 en y installant un toit (zone d'ombre) ainsi qu'une rampe d'accès adéquate pour les personnes à mobilité réduite ou restreinte et pour les poussettes
- Offrir des aliments à haute valeur nutritive lors des activités de la municipalité
- Évaluer l'utilisation du dôme pour la tenue d'un marché public estival et ponctuel
- Mieux faire connaître la Maison des jeunes



Denis Guérin,
chargé de projet principal,
Développement et
mobilisation des
collectivités, CAMF

En collaboration avec
Joséphine Brunelli,
chef de division vie
communautaire, Direction
du loisir, de la culture
et de la vie communautaire
pour la ville de Saint-Bruno-
de-Montarville

SAINT-BRUNO- DE-MONTARVILLE

Membre du CAMF depuis juin 1991, Saint-Bruno-de-Montarville figure au nombre des municipalités pionnières au Québec qui ont décidé de joindre les rangs du CAMF afin de mettre la famille au cœur des enjeux municipaux.

Selon le dernier décret 2018, la population de Saint-Bruno-de-Montarville comptait 27 140 habitants. À l'instar du Québec, elle doit composer avec un nombre grandissant de personnes âgées de 65 ans et plus, lesquelles représentent approximativement 22 % de la population. Il est également important de mentionner qu'avec un contingent représentant 20 % de la population, les jeunes de 12 à 25 ans sont de plus en plus présents au sein de la municipalité. Un heureux équilibre qui exige cependant une écoute attentive de ces deux groupes et la mise en place d'actions qui puissent répondre aux besoins spécifiques de chacun d'eux tout en favorisant une dynamique intergénérationnelle.

La famille, au sommet des priorités

En 2008, la Municipalité a lancé officiellement sa première politique familiale. En 2012, elle adoptait la deuxième édition de sa politique afin d'y intégrer la démarche MADA et le 19 mai 2017 elle dévoilait, dans le cadre des activités de la *Semaine québécoise des familles*, son plan d'action pour 2016-2019. Grâce à cette volonté d'agir toujours renouvelée, les familles montarvilloises bénéficient aujourd'hui d'un milieu de vie où tous ses membres, de l'enfant à l'ainé, y trouvent leur compte. Il suffit de jeter un oeil à la programmation de la ville pour constater

l'étendue et la variété des activités à l'horaire et ce, à toutes les saisons. La municipalité compte notamment 23 parcs et un réseau cyclable de 23 km. L'été, la Municipalité assure une animation gratuite dans 12 parcs de quartier et s'assure également que le marché public du centre-ville fourmille d'activités tous les samedis de juin à septembre.

De plus, depuis 2016, elle assume la moitié de la facture de ses citoyens lors de l'achat d'une carte d'accès annuel au parc national de Saint-Bruno. Mentionnons également que depuis deux ans, la Municipalité propose aux adolescents de 12 à 17 ans un service de Taxi-Ados où il en coûte seulement

7 \$ pour une course sur le territoire de la ville. Actuellement, 70 jeunes sont inscrits à ce service et sa popularité ne fait que grandir.

Selon le magazine économique *MoneySense*, Saint-Bruno-de-Montarville trône au sommet du palmarès canadien des meilleures villes au pays pour les familles, et ce pour la deuxième année consécutive. Bien sûr que ce titre fait plaisir et que les Montarvillois sont fiers de cette reconnaissance, bien sûr que la municipalité jouit d'une position enviable sur plusieurs aspects, bien sûr que ce palmarès présente quelques omissions. Mais, selon Joséphine Brunelli, les raisons sont multiples et la recette repose en grande partie sur des orientations claires qui ne laissent aucun doute sur la volonté de la ville de placer ses familles au sommet de ses priorités.

Écouter les jeunes: pour leur offrir une ville qui leur ressemble

2018 sera une année marquée par la jeunesse. Une toute nouvelle politique jeunesse est actuellement sur la planche de travail et sera adoptée cet automne. Selon Joséphine Brunelli, le défi n'est pas d'écrire cette politique, mais de proposer des actions qui répondent aux préoccupations et aux enjeux qui touchent les jeunes. Pour ce faire, une seule option est possible, il faut aller à leur rencontre. Ainsi, la Ville et la Tribune Jeunesse (*voir l'encadré*) ont décidé de lancer le *Projet 16-25*, lequel a été financé grâce à une subvention de 40 000 \$ du Secrétariat à la jeunesse du Québec.

La Tribune Jeunesse

La Tribune Jeunesse est un comité consultatif mandaté par le conseil municipal pour donner des avis et faire des recommandations sur toutes questions relatives à la jeunesse. Animée par des jeunes et pour des jeunes, la Tribune Jeunesse a à cœur les intérêts des jeunes citoyens de Saint-Bruno. Les membres de la Tribune se penchent, notamment, sur la qualité et la diversité des activités et des services offerts aux jeunes, ainsi que sur tout projet susceptible de favoriser la participation citoyenne des jeunes.





Lancement du parc éphémère le mardi 13 juillet.
Dans l'ordre habituel: Mathieu Drolet, deux jeunes participants, Julie Bédard et Clémentine Courdi

Spectacle de Rosalie Vaillancourt à la Place du village le mardi 13 juillet



Si vous êtes passé par Saint-Bruno-de-Montarville entre le 9 juillet et 18 août dernier, vous avez sans doute aperçu le parc éphémère destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Situé au centre-ville sur le site d'une ancienne station-service, on y retrouvait de grandes chaises de couleur en bois, des tables de pique-nique, un comptoir à *pop-corn* et des *smoothies* gratuits. En aménageant ce parc, la Ville voulait fournir au jeune un lieu, au centre-ville, pour se rassembler et *chiller*. Au-delà des activités proposées par la Ville, Joséphine Brunelli a pu constater que les adolescents plus âgés ont décidé de s'approprier la place après les activités, au moment où la ville n'y était plus. Ils l'ont même renommée *La zone 16-25*.

Après avoir subi un échec en mai dernier avec une consultation plus classique dans une salle (quatre inscriptions!), la ville n'avait pas le choix de retourner faire ses devoirs et de proposer un modèle plus dynamique et davantage intégré au mode de vie des jeunes. Ainsi, en plus de créer un parc éphémère pour l'été, la Ville et la Tribune Jeunesse ont tenu un Festival jeunesse à la Place du Village au centre-ville. À terme, ce festival aura permis de rejoindre approximativement 600 jeunes. Pour Joséphine Brunelli, les nombreuses propositions recueillies qui sont venues s'ajouter à celles déjà recueillies lors de la consultation en ligne à laquelle 400 jeunes ont participé, serviront à alimenter la nouvelle politique jeunesse. 

Les jeunes ont des choses à dire. En général, ils ont à cœur les enjeux qui touchent le transport en commun, l'environnement, l'art et la culture ainsi que la vie citoyenne. Il suffit parfois de tendre l'oreille et de les écouter. Voici, en rafales, ce qu'ils ont dit:

Transport en commun

«C'est décevant de n'avoir qu'une seule ligne d'autobus qui passe à chaque heure. Ce n'est pas seulement les adultes qui travaillent de 9 h à 17 h, qui devraient avoir plus d'autobus.»

«Avoir une auto et payer pour l'essence, c'est cher. L'autobus est une option plus abordable. En dehors des heures de pointe, les horaires d'autobus sont très limités.»

Environnement

«Nous aimerions avoir plus de bacs de recyclage à travers la ville. Nous aimerions aussi avoir des bacs à compost dans la ville, lorsque le compost sera installé.»

«Juste faire un petit effort vers le zéro déchet/zéro plastique lors des événements de la Ville: verres de carton à la place de verres de plastique, encourager les gens à apporter leurs verres, ustensiles, pailles réutilisables lors des événements où il y a de la vente de boissons/bouffe. Il pourrait y avoir une forme de compensation offerte pour tout produit zéro déchet acheté.»

Art et culture

«Avoir un endroit aménagé dans la ville et y faire une galerie d'art extérieure. Les œuvres exposées pourraient être choisies par un comité de jeunes et les œuvres seraient changées aux mois. Les œuvres seraient mises dans des cadres/boîtiers étanches.»

Vie citoyenne

«Les jeunes font du bénévolat et en échange ils ont des activités gratuites comme des crédits de bénévolat pour pouvoir financer des activités chères.»

«Avoir un lieu où tous les jeunes de la ville peuvent se réunir pour parler de tout et de rien, peut-être avec une scène où l'on peut exprimer toutes sortes d'art ou ce qui nous chante pour le moment.»



SOLIDAIRES, C'EST DANS NOTRE NATURE

Se serrer les coudes, ici on connaît ça.

Parfois par nécessité, souvent par plaisir.

Ces liens d'entraide avec les amis, la famille peuvent aussi se tisser avec nos voisins.

Le Réseau québécois de Villes et Villages en santé qui célèbre ses 30 ans et qui est l'instigateur de la Fête des voisins propose une approche qui marie les petits gestes et les grandes idées.

Voisins solidaires, ou l'art de profiter des bons côtés d'être à côté.





GUIDE PFM

Depuis octobre 2018, le CAMF a mis à la disposition¹ de l'ensemble des municipalités du Québec une toute nouvelle version bonifiée de son *Guide d'accompagnement et de référence sur la politique familiale municipale*. Depuis maintenant 18 ans, le CAMF propose cet outil pour aider les municipalités et les MRC à réaliser avec succès une démarche d'élaboration ou de mise à jour de la PFM et de son plan d'action. Cette 7^e édition est le fruit d'une année de travail et de mise en commun des expériences cumulés depuis 30 ans dans plus de 800 projets de PFM. Le CAMF a également profité de l'expertise de ses partenaires en petite enfance et en environnements favorables aux saines habitudes de vie (SHV) afin de bonifier le contenu du guide.

Ce nouveau guide se veut avant tout pratique. Plus épuré que les précédents, il se concentre sur les concepts clés ainsi que sur les étapes à franchir pour réaliser une PFM. Pour ceux et celles qui voudront approfondir certaines notions, il propose des outils de travail et d'aide à la réflexion, lesquels sont disponibles par l'entremise des formateurs du CAMF ainsi que sur son site Internet. Il met en évidence les bonnes pratiques, les initiatives inspirantes ainsi que certaines conditions de succès associées à chacune des étapes de la démarche. Il permet également de porter un regard sur les différentes thématiques émergentes et les préoccupations des familles d'aujourd'hui. À cet effet, l'utilisation des trois icônes ci-contre, placés à des endroits spécifiques dans le guide, rappellent l'importance d'accorder une attention particulière aux saines habitudes de vie, au vieillissement actif ainsi qu'au développement global des enfants.

Le CAMF est conscient que le succès des PFM au Québec ne repose pas exclusivement sur un guide et des outils. Si aujourd'hui nous pouvons témoigner de ce succès, c'est en très grande partie grâce aux municipalités qui ont décidé d'adopter



le réflexe du *Penser et agir famille/ainé* et de faire de la PFM un vecteur de développement de leur collectivité et du mieux-être des familles.

Le CAMF est fier d'avoir contribué à l'essor des PFM et il entend poursuivre son accompagnement auprès des municipalités en leur offrant des services et des outils qui sauront répondre à leurs besoins.

¹ La copie électronique du *Guide PFM* est disponible sur le [site Internet du CAMF](#). Une copie papier est également disponible auprès des formateurs.

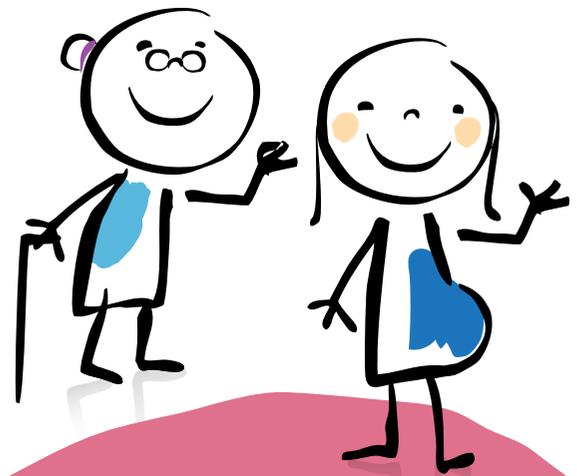


Des municipalités engagées pour les enfants!

Le programme d'accréditation *Municipalité amie des enfants*

De quoi s'agit-il ?

- Une **RECONNAISSANCE** des acquis et des intentions de votre municipalité quant à l'importance accordée aux enfants de 0 à 17 ans;
- Un **LEVIER** pour démontrer l'engagement formel de votre municipalité à contribuer au développement global des enfants;
- Un **MESSAGE D'OUVERTURE** et d'accueil à la contribution des enfants à votre collectivité.



Quelles sont les retombées ?

- Des **acteurs engagés et mobilisés** en faveur des enfants;
- De nouveaux projets **PAR** et **POUR** les enfants;
- **L'enrichissement** de sa politique familiale municipale.



Obtenir l'accréditation en 2 étapes !

Une démarche rapide et à la portée de tous.

1

Adopter une résolution démontrant l'engagement de la Municipalité envers le projet

2

Constituer son dossier de candidature (à télécharger dans la section MAE du site du CAMF)

Vous désirez plus d'information !

Communiquez avec nous au 450 466.9777 poste 223 ou mballaire@camf.ca

Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'attention du comité d'accréditation MAE (mballaire@camf.ca)



**CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE**

www.camf.ca